



SM le Roi félicite le président de la République du Cap-Vert à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au président de la République du Cap-Vert, José Maria Pereira Neves, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses vœux les meilleurs de bonheur au président Pereira Neves et de davantage de prospérité au peuple capverdien.

Sa Majesté le Roi saisit cette occasion pour affirmer Sa constante disposition à poursuivre l'action concertée avec M. Pereira Neves, afin de consolider l'excellente amitié entre les deux pays et de porter toujours plus haut l'étroite coopération maroco-capverdienne, au service des deux peuples et de l'ensemble du continent africain.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10259

Samedi/Dimanche 6-7 Juillet 2024

Compromettant, à juste titre, le rapport du CNDH Ces cliniques atteintes de NOIR chronique

*Faisant fi de toute légalité comme du serment d'Hippocrate,
elles ont un faible incurable pour les chèques dits de garantie*



Le Premier secrétaire de l'USFP félicite le leader du parti travailliste britannique pour son éclatante victoire aux élections



À Comrade Keir Starmer, leader du Parti travailliste britannique
Coalition des citoyens pour le changement

Cher Comrade Keir Starmer,

Je tiens à vous adresser mes sincères félicitations pour votre éclatante victoire aux élections et votre remarquable réussite à obtenir une majorité absolue à la Chambre des communes. Cette réalisation significative témoigne de votre leadership, de votre dévouement et de la confiance que le peuple du Royaume-Uni a placée en vous et en votre parti.

En tant que leader du Parti travailliste britannique, vous avez maintenant une occasion unique de façonner l'avenir du pays et de relever les défis qui se présentent, notamment à la lumière de l'instabilité géopolitique en Europe, au Moyen-Orient et dans d'autres régions.

Par ailleurs, je tiens à exprimer mon enthousiasme pour le renforcement des relations bilatérales entre nos deux pays. Je crois qu'avec votre leadership, le Royaume-Uni et le Maroc peuvent renforcer leurs liens et collaborer sur des questions d'intérêt mutuel, telles que le développement durable, la sécurité et les échanges culturels. Cela peut favoriser un partenariat plus solide qui profite aux deux nations et contribue à la stabilité régionale et mondiale.

Une fois encore, au nom des militants et de la direction de l'USFP, je vous adresse nos chaleureuses félicitations pour votre victoire bien méritée.

Cordialement

Driss Lachgar
Premier Secrétaire de l'USFP

Chambre des représentants

Faouzi Lekjaa présente en commission le projet de loi de règlement relatif à l'exécution de la LF 2022

Actualité



Le ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, a présenté, jeudi devant la Commission du contrôle des finances publiques à la Chambre des représentants, le projet de loi de règlement n°09.24 relatif à l'exécution de la loi de finances (LF) au titre de l'année budgétaire 2022.

A cette occasion, M. Lekjaa a souligné que la loi organique n°130.13 relative à la loi de finances (LOF) a contribué à élever le rôle de la loi de règlement, dans le cadre du débat institutionnel, au niveau de la redevabilité concernant la pertinence des dépenses publiques et l'efficacité des politiques publiques adoptées.

Il a, à cet égard, expliqué que cette approche a été élaborée à travers l'engagement de tous les départements ministériels et les ins-

titutions dans le chantier de la performance, ainsi que par l'annexion au projet de loi de règlement du rapport sur la performance, élaboré par le ministère de l'Economie et des Finances, et du rapport d'audit de performance élaboré par l'Inspection générale des finances.

M. Lekjaa a également révélé que le nombre de départements ministériels et d'institutions engagés dans le chantier de la performance pour l'année 2022, a augmenté à 37, contre 35 en 2021, faisant état de la réduction du nombre d'objectifs et d'indicateurs de performance à 391 objectifs, dont 109 qui portent sur l'approche genre.

Ces réalisations consacrent la poursuite des efforts déployés pour améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation de la performance, ce qui se manifeste par l'engagement continu du gouvernement à mettre en œuvre

les recommandations des commissions d'audit de performance, qui ont salué la traduction des objectifs fixés en enjeux fondamentaux des stratégies et compétences des départements concernés, et leur convergence au niveau des programmes.

Par ailleurs, M. Lekjaa a mis l'accent sur l'exécution de la loi de finances pour l'année 2022 qui a été marquée par la réalisation de résultats importants, notamment avec 462,44 milliards de dirhams (MMDH) de charges réalisées au niveau du Budget général. Et de préciser que les prévisions des ressources au titre de la LF s'élevaient à 360,63 MMDH, tandis que le total perçu a atteint 374,21 MMDH, soit un taux de réalisation de 103,77%.

Concernant les comptes spéciaux du Trésor (CST), le ministre a indiqué que les dépenses réalisées se sont chiffrées à 131,17 MMDH et les recettes à 151,93 MMDH, soit

un taux de réalisation de 154,43%.

M. Lekjaa a aussi fait savoir que les dépenses de fonctionnement des Services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont atteint 2,1 MMDH et les recettes se sont établies à 4,32 MMDH, ajoutant que les recettes d'investissement de ces services ont été de 1,44 MMDH.

Dans ce sens, le ministre a souligné que les prévisions de la LF 2022 concernant les taux de réalisation ont enregistré un taux de 115% pour les ressources et de 81% pour les charges.

En termes d'équilibre entre les ressources et les charges, M. Lekjaa a relevé que le Budget général a enregistré un solde négatif de 88,23 MMDH, tandis que les CST ont réalisé un excédent de 20,75 MMDH et les SEGMA un excédent de 3,19 MMDH. Ainsi, l'exécution de la LF 2022 a laissé apparaître un excédent des charges sur les ressources, fixé à 64,28 MMDH par le projet de loi de règlement.

En réaction aux données présentées par le ministre, plusieurs parlementaires ont appelé à élever le débat institutionnel, notamment entre les institutions législative et exécutive, en particulier en matière de gouvernance des finances publiques, de modernisation de leur gestion et de renforcement et d'amélioration des principes de comptabilité, d'évaluation et de transparence, soulignant la nécessité d'accorder l'importance requise au projet de loi de règlement, comme c'est le cas pour la LF, en termes d'examen, de discussion et de vote.

Les députés ont également insisté sur l'importance de renforcer la synergie entre le gouvernement et le Parlement pour établir des règles de bonne gouvernance dans l'ensemble des fonctions de l'Etat, de la planification à la programmation, en passant par l'exécution, le contrôle et l'évaluation des programmes et des opérations réalisés par les organismes publics, en particulier face aux défis et contraintes imposés par une conjoncture internationale difficile.

Fatiha Chtatou : *La saisine Royale du Conseil supérieur des oulémas, un appel à l'Ijtihad dans l'esprit des nobles desseins de l'Islam*

La saisine Royale du Conseil supérieur des oulémas, pour contribuer à la réflexion sur la révision du Code de la famille, est un appel à tenir compte des vertus de l'Ijtihad et des nobles desseins de l'Islam, a souligné Fatiha Chtatou, membre du bureau exécutif de l'Association nationale des avocats.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Chtatou a relevé que la démarche de SM le Roi Mohammed VI intervient dans le cadre de l'article 41 de la Constitution, selon lequel le Conseil est la seule institution habilitée à prononcer les Fatwas officiellement agréées.

Elle a rappelé que la saisine Royale puise son essence dans les prérogatives du Souverain en sa qualité d'Amir Al-Mouminine et de Président du Conseil supérieur des oulémas, notant que cette initiative s'inscrit dans le

droit fil du discours de Sa Majesté le Roi à l'occasion de la Fête du Trône de 2022.

Dans ce discours, le Souverain a affirmé qu'"Il ne peut autoriser ce que Dieu a prohibé, ni interdire ce que le Très-Haut a autorisé, appelant à ce que "cet élan réformateur soit mené en parfaite concordance avec les desseins ultimes de la Loi islamique (Charia)".

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Président du Conseil supérieur des oulémas, a bien voulu donner Ses Hautes Directives audit Conseil, pour examiner certaines questions contenues dans les propositions de l'Instance chargée de la révision du Code de la famille, en se référant aux principes et préceptes de la sainte religion de l'Islam et ses finalités, et pour soumettre une Fatwa à leur sujet à la Haute Appréciation du Souverain.



Compromettant à juste titre, le rapport du CNDH

Ces cliniques atteintes de NOIR chronique

Faisant fi de toute légalité comme du serment d'Hippocrate, elles ont un faible incurable pour les chèques dits de garantie



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a dévoilé, dans son rapport annuel pour l'année 2023, une série de dysfonctionnements alarmants au sein des cliniques privées au Maroc. Ce document, véritable réquisitoire, met en exergue des violations flagrantes du droit fondamental à la santé, aux soins et aux traitements, dénonçant des pratiques opaques et appelant à une refonte urgente et systémique du secteur de la santé.

Parmi les abus signalés, le rapport du CNDH dénonce notamment une pratique connue sous le nom de "Noir" et qui consiste en des paiements en espèces non facturés et échappant à toute régulation. Loin d'être isolée, cette pratique est largement répandue dans les cliniques privées. Les sommes exigées peuvent atteindre des milliers de dirhams et échappent à toute transparence tarifaire, se basant uniquement sur des estimations arbitraires.

Le rapport pointe également du doigt une autre pratique problématique : l'obligation pour les patients de déposer un "chèque de garantie" avant toute intervention médicale. Cette démarche, en plus d'être illégale, restreint sévèrement l'accès aux soins pour une large frange de la population, exacerbant les inégalités en matière de santé.

Face à ces constats accablants, le CNDH appelle à une réaction ferme et immédiate des autorités sanitaires pour éradiquer ces pratiques. Le Conseil

prône l'instauration d'un système de santé transparent et équitable, respectueux des droits des patients. «Toutefois, l'absence d'un mécanisme efficace et accessible pour la gestion des plaintes et la poursuite des contrevenants constitue un obstacle majeur à l'application de la justice et au respect des droits individuels», estime cette institution constitutionnelle.

Le rapport en question pointe également les failles du système de tarification et de remboursement des soins. Les tarifs de référence, inchangés depuis 2006, sont largement inférieurs aux coûts réels des traitements et des médicaments. Cette inadéquation financière oblige les assurés à supporter une part significative des frais de santé, compromettant leur accès aux soins et leur bien-être financier.

Pour remédier à ces dysfonctionnements, le Conseil propose une série de recommandations visant à réformer en profondeur le secteur de la santé. Il appelle à l'élaboration d'une stratégie nationale pour intégrer le secteur privé dans un système de santé global et équitable. Cette stratégie devrait inclure, selon le CNDH, la mise en place d'un mécanisme efficace et accessible pour le dépôt des plaintes et la poursuite des contrevenants, la création d'une base de données numérique pour la gestion des services de santé tant publics que privés et une révision complète des tarifs de référence actuels.

Le CNDH insiste également sur la

nécessité de renforcer l'industrie pharmaceutique nationale et de créer une "Agence nationale du médicament" chargée de la surveillance et du développement d'un système d'information stratégique dans le secteur de la santé.

Enfin, le Conseil recommande l'application rigoureuse de la loi n° 33.21 relative à l'exercice de la profession de médecin, en mettant l'accent sur l'incitation et la fidélisation des compétences médicales, notamment dans les zones marginalisées. Il préconise également la construction d'hôpitaux universitaires dans les 12 régions du pays, ainsi qu'une augmentation du nombre de médecins et de professionnels de santé formés chaque année.

Le rapport du CNDH met en lumière des enjeux cruciaux pour l'avenir du système de santé au Maroc. Les pratiques illégales et abusives décrites par le Conseil ne constituent pas seulement des violations éthiques, mais elles révèlent également une profonde crise de confiance entre les citoyens et les prestataires de soins. La persistance de ces dysfonctionnements témoigne d'une régulation insuffisante et d'un manque de transparence qui minent les fondements mêmes d'un système de santé équitable. La réforme proposée par le Conseil ne doit pas être perçue comme une simple série de recommandations, mais plutôt comme une feuille de route indispensable pour restaurer la confiance et assurer une distribution équitable des soins. En intégrant des mécanismes de contrôle ri-

goureux et en révisant les politiques de tarification et de remboursement, le Maroc peut espérer construire un système de santé où l'accès aux soins n'est pas un privilège, mais plutôt un droit fondamental respecté et protégé en faveur de tous ses citoyens.

Pour cela, il est impératif que les autorités adoptent une approche holistique, intégrant à la fois le renforcement des infrastructures de santé et l'amélioration des conditions de travail des professionnels de santé. La création d'hôpitaux universitaires dans les 12 régions du pays, comme le recommande le CNDH, serait une avancée majeure pour désenclaver les zones rurales et garantir une répartition plus équilibrée des ressources médicales. De plus, une attention particulière doit être accordée à la formation continue et à la fidélisation des compétences médicales, afin de combler le déficit de personnel qualifié et de répondre efficacement aux besoins croissants de la population. La mise en place d'une "Agence nationale du médicament" représente également un levier stratégique pour assurer la disponibilité et la qualité des médicaments, tout en renforçant l'industrie pharmaceutique locale. En définitive, ces réformes structurelles, si elles sont menées avec rigueur et détermination, peuvent transformer le paysage sanitaire marocain, éradiquer les pratiques abusives et garantir à chaque citoyen le droit à des soins de santé dignes et accessibles.

Mehdi Ouassat



Des Gazaouis de retour de détention accusent Israël de torture



De retour de détention, des Gazaouis ont témoigné auprès de l'AFP avoir été torturés par les forces israéliennes, accusées par des organisations de défense des droits humains de bafouer les droits des prisonniers palestiniens.

Quatre organisations israéliennes ont saisi en mai la Cour suprême contre des amendements facilitant la détention sans procès de Gazaouis après l'attaque d'une ampleur sans précédent du Hamas contre Israël le 7 octobre ayant déclenché la guerre en cours dans la bande de Gaza.

Après plus de sept mois de détention, le directeur de l'hôpital al-Chifa de la ville de Gaza, Mohammed Abou Salmiya, a été libéré le 1er juillet avec une dizaine d'autres prisonniers. Il a raconté avoir été soumis "à de sévères tortures" et que de nombreux détenus étaient "morts dans les centres d'interrogatoire".

Le 11 juin, 50 autres Gazaouis avaient été libérés. Un correspondant de l'AFP a pu parler à certains d'entre eux à l'hôpital Kamal-Adwane de Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza.

"J'étais battu jour et nuit. Nous avions les yeux bandés, les mains et les pieds enchaînés, et ils lâchaient les chiens sur nous", a relaté Mahmoud al-Zaanine, 37 ans.

"J'ai été torturé. Je le jure devant Dieu, ils ont ciblé mes parties génitales à quatre reprises", détaille le père de famille, le regard hagard.

Interrogée par l'AFP sur ces accusations, l'armée israélienne n'a pas donné suite. Jeudi, un porte-parole militaire a renvoyé à un communiqué publié en mai dans lequel l'armée dit "rejeter totalement les allégations de sévices systématiques", dont celles de sévices sexuels et d'électrocution, assurant respecter la loi israélienne et internationale et "protéger les droits" des détenus.

Des enquêtes sont ouvertes lorsqu'il existe "des soupçons de faute criminelle", indique aussi

l'armée. D'après elle, les détenus libérés sont sous contrôle du mouvement islamiste palestinien du Hamas "qui peut les forcer à fournir de fausses informations".

Sollicitée par l'AFP, l'agence israélienne de la sécurité intérieure Shin Beth n'a pas commenté.

Mercredi, l'ONU a dénoncé un traitement "inacceptable" de prisonniers palestiniens et exigé une enquête.

"Pendant l'interrogatoire, ils m'ont demandé où se trouvait (le chef du Hamas pour Gaza) Yahya Sinouar, où se trouvaient les otages et pourquoi j'avais participé au 7 octobre", a décrit M. al-Zaanine, qui a répondu ne pas avoir pris part à l'attaque du Hamas.

Celle-ci a entraîné la mort de 1.195 per-

sonnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP à partir de données officielles israéliennes.

Israël a juré en représailles de détruire le Hamas. Son offensive à Gaza, contrôlé par le Hamas depuis 2007, a tué plus de 38.000 Palestiniens, en majorité des civils, selon des données du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas.

L'armée a "proposé de l'argent pour révéler où se cachait Sinouar et où se trouvaient les tunnels", raconte M. al-Zaanine.

Il dit avoir eu "interdiction d'aller aux toilettes. Nous urinions sur nos vêtements. Les soins médicaux nous étaient refusés et il y avait à peine de quoi manger ou boire".

Othmane al-Kafarnah a lui dit à l'AFP que ses "mains avaient été blessées par torture à l'électricité".

Il affirme avoir vu "plus de 30 prisonniers amputés des jambes, certains avec les deux jambes manquantes, et d'autres avec les deux yeux manquants".

Début avril, le quotidien israélien Haaretz a publié une lettre adressée notamment au ministère de la Défense, d'un médecin travaillant dans le centre de détention de Sde Teiman, dans le sud d'Israël, ouvert après le 7 octobre.

Il y indique que des prisonniers "ont été amputés des jambes en raison de la compression des menottes, qu'ils défont dans des couches et sont continuellement enfermés, ce qui viole l'éthique médicale et la loi".

Des journalistes de l'AFP avaient interrogé en mai d'anciens détenus à l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa, à Deir al-Balah, dans le centre de Gaza.

"Mes forces ont diminué à cause des coups répétés sur la tête. Certains jeunes hommes sont morts à cause de coups excessifs et d'attaques de chiens", déclarait Moussa Youssef Mansour.

Le Parlement israélien a amendé en décem-

bre la loi sur les "combattants illégaux", donnant aux autorités la possibilité de détenir des prisonniers pendant 45 jours sans procédure administrative, contre 96 heures auparavant.

De même, ils peuvent être détenus pendant 75 jours sans audience au tribunal - au lieu de 14 jours précédemment - avec la possibilité d'étendre cette période à 180 jours et de restreindre les rencontres avec un avocat.

"Nous avons connaissance de trois camps où les gens sont apparemment retenus les yeux bandés et les mains menottées 24h/24, agenoüillés la plupart du temps, mis dans des cages en partie ouvertes, battus et affamés", explique à l'AFP Tal Steiner, directrice du Comité public contre la torture en Israël, l'une des organisations ayant saisi la Cour suprême.

"Nous avons saisi la justice pour demander de changer significativement la loi pour que ces détenus aient, d'abord, accès au monde extérieur, un procès équitable, une représentation juridique et surtout que cessent les sévices", dit-elle.

"Certains détenus n'ont pas reçu la visite d'un avocat depuis plus de huit mois et sont jugés via Zoom (logiciel de visioconférence, ndr) sans être présentés au tribunal et sans avocat", ajoute-t-elle.

L'armée a confirmé en mai que 36 Palestiniens étaient morts dans des centres de détention militaire depuis le 7 octobre, imputant ces décès à des maladies ou blessures antérieures. Le Hamas affirme que ces morts sont le résultat de tortures et mauvais traitements.

En mai lors de la première audience devant la Cour, le procureur général a fait état de "2.000 prisonniers gazaouis considérés comme 'combattants illégaux'" et détenus depuis plus de 45 jours.

"Des centaines de détenus de Gaza attendent d'être inculpés. Plus de 1.500 détenus ont été libérés vers Gaza", d'après le magistrat.

“

J'étais battu jour et nuit. Nous avions les yeux bandés, les mains et les pieds enchaînés, et ils lâchaient les chiens sur nous, dit Mahmoud al-Zaanine

Législatives britanniques

Victoire écrasante des travaillistes, prêts à incarner le changement

Fort d'une écrasante victoire sur les conservateurs aux élections législatives, le chef du Parti travailliste britannique Keir Starmer a promis vendredi d'incarner le "changement" et "un nouveau national" une fois à Downing Street.

Après 14 ans d'un règne conservateur marqué par une succession des crises ces dernières années - le Brexit, l'envolée des prix ou encore la valse des Premiers ministres, une page se tourne au Royaume-Uni.

Sans attendre les résultats des 650 circonscriptions en jeu, le Premier ministre sortant Rishi Sunak a reconnu au petit matin la défaite de son camp, annonçant avoir appelé le chef du Labour Keir Starmer pour le féliciter et assumant la responsabilité d'un échec historique.

En fin de matinée, cet ancien avocat spécialiste des droits humains de 61 ans, sera chargé par le roi Charles III de former un gouvernement. C'est donc un dirigeant modéré de centre-gauche qui va entrer au 10, Downing Street et participer à Washington la semaine prochaine au sommet du 75e anniversaire de l'Otan, au moment où l'extrême droite est susceptible d'accéder au pouvoir en France et alors que Donald Trump semble bien placé pour retourner à la Maison Blanche.

"Le changement commence maintenant", a martelé le futur Premier ministre, remerciant ses partisans et renouvelant sa promesse de "renouveau national". "Je ne vous promets pas que ce sera facile. Il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton pour changer un pays. Cela demande un travail difficile, un travail patient, un travail déterminé", a-t-il dit.

Les résultats vendredi au petit matin confirment l'ampleur du succès pour le Labour et la défaite historique des conservateurs, annoncés depuis des mois par les sondages.

Vers 06H30 GMT, le Labour s'était d'ores et déjà assuré au moins 410 sièges, soit plus que les 326 nécessaires pour obtenir la majorité absolue à la Chambre des communes et pouvoir gouverner seul. C'est juste en deçà du score historique de Tony Blair en 1997 (418).

Selon les derniers résultats compilés par la BBC, le parti conservateur ressort, lui, désavoué avec ce qui s'annonce comme son pire résultat depuis le début du XXIe siècle: 119 députés élus, contre 365 il y a cinq ans sous Boris Johnson.

Plusieurs de ses poids lourds ont été emportés par la vague de rejet qu'il a suscitée, comme les ministres de la Défense Grant Shapps ou des relations



avec le Parlement Penny Mordaunt, qui était considérée comme une possible future cheffe de parti.

L'ex-Première ministre Liz Truss, qui en 2022 avait provoqué la panique sur les marchés financiers avec ses propositions de baisses d'impôts non financées pendant ses 49 jours à Downing Street, a perdu son siège au profit du Labour.

Unanimentement, les Unes de la presse britannique insistaient vendredi sur le "raz-de-marée" travailliste remporté par Keir Starmer.

Durant la campagne, ce dernier, entré en politique il y a seulement neuf ans, a promis le retour de la "stabilité" et du "sérieux", avec une gestion des dépenses publiques très rigoureuse.

Le futur gouvernement devra faire "des choix difficiles" face à "l'ampleur du défi", a d'ailleurs prévenu Rachel Reeves, amenée à devenir ministre des Finances, une première pour une femme au Royaume-Uni.

Peu charismatique, Keir Starmer promet de transformer le pays comme il a redressé, sans état d'âme, le Labour après avoir succédé au très à gauche Jeremy Corbyn en 2020, recroquant le parti sur le plan économique et luttant contre l'antisémitisme.

Il assure vouloir relancer la croissance, redresser

les services publics, renforcer les droits des travailleurs, réduire l'immigration et rapprocher le Royaume-Uni de l'Union européenne - sans revenir sur le Brexit, sujet tabou de la campagne.

Le président du Conseil européen Charles Michel a déclaré se réjouir de travailler avec Londres sous un gouvernement travailliste: "Nous discuterons des défis communs tels que la stabilité, la sécurité, l'énergie et l'immigration" lors du sommet de la Communauté politique européenne, le 18 juillet en Angleterre, l'un des premiers rendez-vous internationaux majeurs de Keir Starmer.

Une "victoire électorale retentissante" également soulignée par le Premier ministre australien Anthony Albanese, qui a félicité son "ami" Keir Starmer.

Dans ce Parlement bouleversé, les libéraux-démocrates (centristes) vont eux redevenir la troisième force en présence, avec 71 députés, selon les résultats quasi-complets.

Bouleversément dans la politique britannique: le parti anti-immigration et anti-système Reform UK fait son entrée au Parlement avec quatre sièges. Son chef et figure de la droite dure Nigel Farage, va devenir député après une fructueuse huitième tentative.

L'ancien héraut du Brexit a salué le début d'une "révolte contre l'establishment".

En Ecosse, les indépendantistes du Scottish National Party subissent un sérieux revers: ils n'emportent que huit des 57 circonscriptions.

Les Verts remportent quatre sièges, contre un seul auparavant, dans une Chambre des communes qui comptera un nombre record d'au moins 242 femmes, contre 220 en 2019.

Au pouvoir, le Labour devra répondre à une aspiration considérable au changement.

Le Brexit a déchiré le pays et n'a pas rempli les promesses de ses partisans. L'envolée des prix des deux dernières années a appauvri les familles, plus nombreuses que jamais à dépendre des banques alimentaires.

Il faut parfois attendre des mois pour obtenir un rendez-vous médical dans le service public de santé NHS. Les prisons risquent de manquer de places dès les jours qui viennent.

Dans une ambiance de luttes fratricides permanentes chez les conservateurs, les scandales politiques sous Boris Johnson et les errements budgétaires de Liz Truss ont fini par exaspérer les électeurs.

Législatives en France

Ces électeurs qui ne veulent plus faire barrage

Après le retrait ou l'élimination de leurs candidats, une partie des électeurs du premier tour des législatives en France resteront chez eux ou voteront blanc dimanche, malgré les consignes de vote de leurs familles politiques exhortant notamment à faire barrage à l'extrême droite.

"Avec les désistements, celui ou celle pour qui les électeurs avaient l'intention de voter est passé à la trappe" et certains "vont se dire +non, dans ces conditions c'est pas possible+", explique à l'AFP Janine Mossuz-Lavau, directrice de recherche émérite au Centre français de recherches politiques Cevi-pof.

Louise, 23 ans, refuse ainsi de choisir entre Horizons, un des partis de la majorité présidentielle, et le Rassemblement national (extrême droite), après avoir voté Lutte ouvrière (extrême gauche) au premier tour. "Il y avait une triangulaire avec le Nouveau Front populaire (coalition de gauche, ndlr), j'aurais voté pour eux mais ils se sont désistés pour le candidat de la majorité", se désole l'étudiante du

nord-ouest de la France.

Elle a "beaucoup regretté" son vote barrage en faveur d'Emmanuel Macron face à la candidate RN Marine Le Pen à la présidentielle en 2022 et refuse de réélire un député sortant de la majorité présidentielle.

"Je ne vais pas voter pour quelqu'un qui a voté la réforme des retraites", une loi très contestée adoptée par le Parlement en 2023, se révolte-t-elle. Une opinion largement partagée dans son entourage: "Je ne sais pas si je connais quelqu'un qui voterait pour la majorité".

Dans la plupart des cas, les consignes des partis ne servent "strictement à rien", assure Janine Mossuz-Lavau, pour qui les électeurs votent avant tout en fonction de leurs "convictions, habitudes et traditions", et non d'appels à constituer un front républicain ou à aider le Rassemblement national à obtenir une majorité absolue.

C'est pourquoi la politologue estime que "ce n'est pas possible d'anticiper des proportions"

d'abstention pour le scrutin de dimanche, après un premier tour marqué par un net regain de participation (66,71%).

Arthur, animateur culturel dans le jeu vidéo de 24 ans et abstentionniste "par conviction", a voté pour la première fois et "peut-être la seule" pour un candidat du Nouveau Front populaire.

Mais le jeune homme, qui se dit d'extrême gauche, ne se déplacera pas dimanche. "Le candidat NFP que j'ai soutenu appelle à voter pour quelqu'un de la majorité mais je ne le ferai pas". Il tient les macronistes pour "responsables de la situation actuelle". Pour lui, le camp présidentiel "a mené à la montée de l'extrême droite" et il pense que la majorité "va voter les lois économiques du RN" car "ce sont des opportunistes".

La majorité ne peut pas non plus compter sur la voix de Marie Diop, 43 ans, qui a pourtant voté près de Paris pour un candidat du parti présidentiel Renaissance.

Elle s'abstiendra au second tour car celui-ci a,

selon elle, trahi les valeurs républicaines en se maintenant face au candidat de la France Insoumise (gauche radicale et membre du NFP), malgré la percée du candidat allié au RN arrivé en deuxième position. De son côté, une élctrice d'extrême droite qui souhaite rester anonyme n'a pas non plus voter dimanche. Cette retraitée de 71 ans du sud-ouest confie avoir voté RN au premier tour en pensant "Pourquoi pas après tout".

Elle souligne, à propos du président du parti Jordan Bardella, qui se voit Premier ministre, que "la Constitution et l'Europe l'empêcheront de toutes façons de faire n'importe quoi".

Elle est aussi partie en vacances sans faire de procuration car elle pense la victoire du RN acquise. Un écueil contre lequel le Rassemblement national compte se battre, après avoir subi une désillusion similaire aux élections régionales de 2021: grand favori des sondages, le parti à la flamme n'avait décroché aucune région, victime d'une certaine démobilitation de ses électeurs trop confiants.

Portrait



Shibuya Zarny

Réfugié birman devenu styliste sans frontières

Il a habillé des personnalités comme Aung Sang Suu Kyi et l'ex-Premier ministre japonais Shinzo Abe, avant de connaître une période difficile. Mais l'art du rebond est enraciné chez Shibuya Zarny, ancien réfugié birman devenu créateur de mode à Tokyo.

”

Avec sa silhouette fine, ses cheveux de jais et son regard pénétrant, Shibuya Zarny se fait remarquer à vingt ans à Shibuya, le quartier de la jeunesse à Tokyo, et perce d'abord comme modèle

“Un jour quelqu'un m'a dit +Tu es un bohémien de la mode+. Et c'est vrai” raconte à l'AFP Shibuya Zarny, 39 ans, dans l'appartement exigu où il a installé son atelier dans le Nord de Tokyo, après avoir dû abandonner son showroom dans le quartier chic d'Omotesando durant la pandémie.

“J'ai tout perdu” avec le Covid-19, raconte-t-il. Les soirées mondaines, indispensables pour vendre ses luxueuses créations, avaient disparu à Tokyo. Et son précieux client Shinzo Abe a quitté le pouvoir en 2020 puis été assassiné deux ans plus tard.

Il y a aussi eu le coup d'Etat de 2021 en Birmanie, qui a brisé la transition démocratique menée par la dirigeante Aung Sang Suu Kyi et les membres de son parti, avec lesquels le styliste avait tissé des liens.

Mais repartir de zéro, il sait ce que c'est. En 1993, âgé de huit ans, il avait dû fuir la Birmanie pour se réfugier au Japon avec ses parents, des militants pro-démocratie menacés par la junte au pouvoir. Sur un mur du couloir de

son atelier, des dizaines de petites aquarelles représentent des paysages bucoliques de son pays natal, avec des ciels de feu et des arbres à fleurs tombantes couleur rubis.

“Mon grand-père, un professeur aux Beaux-Arts, les a peintes pour moi quand j'étais enfant, parce que la Birmanie me manquait”, confie-t-il.

Adolescent, il trouve une parade pour éviter d'être persécuté en classe: s'habiller avec style. Initié à la couture par sa mère, il se met à créer ses propres vêtements.

Avec sa silhouette fine, ses cheveux de jais et son regard pénétrant, il se fait remarquer à vingt ans à Shibuya, le quartier de la jeunesse à Tokyo, et perce d'abord comme modèle. Il prendra plus tard comme prénom le nom de cet arrondissement où sa carrière a démarré.

Il fonde en 2011 sa propre marque de mode, Zarny, et obtient la nationalité japonaise en 2012.

La même année, Aung San Suu Kyi, de nouveau libre à l'époque, reçoit à Oslo le prix Nobel de la paix qui lui avait été décerné 21 ans auparavant. Elle porte pour l'occa-

sion l'un des quelque 70 “longyis” (tenue traditionnelle birmane, nouée à la taille) que le styliste lui avait offerts. “Ce moment a changé ma vie”, raconte aujourd'hui M. Zarny avec émotion.

Il joue ensuite un rôle de trait d'union dans les échanges diplomatiques nippono-birmans, accompagnant par exemple en Birmanie une princesse impériale japonaise, Yoko de Mikasa, en 2019.

Militant de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), il aide cette organisation à secourir des personnes de son pays natal depuis le putsch de 2021 et contribue aussi lui-même à lever des fonds dans ce but.

Il conçoit également des robes de mariée, des costumes pour des séries télévisées japonaises et des artistes, des bijoux, des sacs à main... Et même du design d'intérieur depuis la pandémie.

Ce côté caméléon le fait se sentir un peu à l'étroit dans les milieux japonais de la mode, “où les gens se jugent” et “ne se parlent pas entre eux”, selon lui.

Le succès de l'un de ses dé-

filés à Bangkok en début d'année l'a persuadé d'affirmer davantage ses racines d'Asie du Sud-Est.


“L'Asie a inspiré tellement de stylistes français (...). Mais moi c'est ma région d'origine, j'ai ce sens authentique”, estime M. Zarny.

Il veut aussi donner un message d'espoir aux Birmans, qui “ont perdu leur fierté et sont abattus. Avec mes créations, je veux leur redonner confiance et courage”, explique-t-il.

“Les nombreuses expériences qu'il a vécues durant son enfance se reflètent dans son style”, qui est “chaleureux, sans discrimination ni frontières”, déclare à l'AFP l'une de ses amies, Yayoi Suzuki, ancienne proche collaboratrice du grand couturier japonais Kenzo Takada, le créateur de la marque Kenzo, décédé en 2020.

Shibuya Zarny rêve lui aussi de percer un jour sur la scène parisienne de la mode.

En attendant, il vient d'offrir une tenue de sa confection pour la cycliste afghane Masomah Ali Zada, cheffe de mission de l'équipe des réfugiés aux JO de Paris-2024.



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

DIX JOURS	↓	MAT DÉMONSTRATIF	BÊTE MAIS DOUX	↓	LE MEME BLEU	POTELÉ	↓	CUBE OUVÉRTÉ	↓	BEAUCOUP FIXE
	↓					GROS DÉPUIT				
DÉSERT	→				COMBINAISON				CRACK	→
	→	CHEVÊCHE								
BERGE ÉPOQUE	→				SYMBOLE DE L'HÉLIUM		AMINCHE VEINE		LETTRES DE RAFAH	→
NÉANT	→	VENTILÉ	M'AS-TU VU		ARTICLE INDÉFINI	REFUGE				MAÎTRE CARRÉ
	↓					EN AMONT VASE			RADIUM VOLEUR	→
FIN DE VERBE	→		PÂTES							
COUPÉ COURT	→				LETTRES DE NASR		TOUFFES	RÈGLE PLATE		LIEU DE DÉLICES ACIDULÉE
	↓				CRUÏSÉES ARTICLE					
COOL GROUPÉS	→	ROULÉ EN GERBE			PRONOM	INTENSE				
	↓								PRONOM PERSONNEL	LETTRES DE BOERS
INCOMPÉTENT	→					FOLU				

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

DÉFINI EN FURET	MOUS	D'	CLERC ALPHABETIQUES	PESSANT	ENCLÈVE	E	ARTICLE DÉFINI	ANGLAIS	C	ORDRE USURE	AIR DE FAMILLE
LA	I	S	S	E	R	A	L	L	E	R	
TRAVAIL DE PROX	P	A	L	M	A	R	E	S		NOTE	R
PARVIENT À SÉCURISER	P	C		S	U	E		D	U	O	S
EN ARRIVÉE	R	R		D	N						S
	S	O	E	U	R	E	T	T	E		I
PANACHE	X	N	A	V		R	E	N	O	M	
	P	I	L	E		I		A			N
ENVIÉS ENVOIÉ ENVOIÉE	M	A		E	N	V	I	E			L
EN JUILLET	N	A		E	V		E	O			B
EN JUILLET	T	E	L	E	G	E	S	T	I	O	N
COMPLAISANCE	I	M	I	T	A		T	A	B	A	C
	I	F		M	O	I	S	I			A

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boufity
Mourad Tabet
Walid Mejlouli
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziouf

Service technique
Hadjia Sab (Responsable)
Myriem Rebane
Hadjia Halati
Mariana Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelouassim Werrach

Secrétaire
Avenue Taboua

Photographe
Ahmed Laarbi

Correspondants
Ahmedou El Karab (Lalyyoune)
Abdelali Khalid (Essoustra)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benrouaya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Arzif
Abdelkader
B.P. 2865 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma
Youssef El Ghe

Moussa El Youssoufi
Lourena Baghdadi
Latifa Moussab
Rikha Ait Dabran
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRISSE
Dossier de presse
130/64

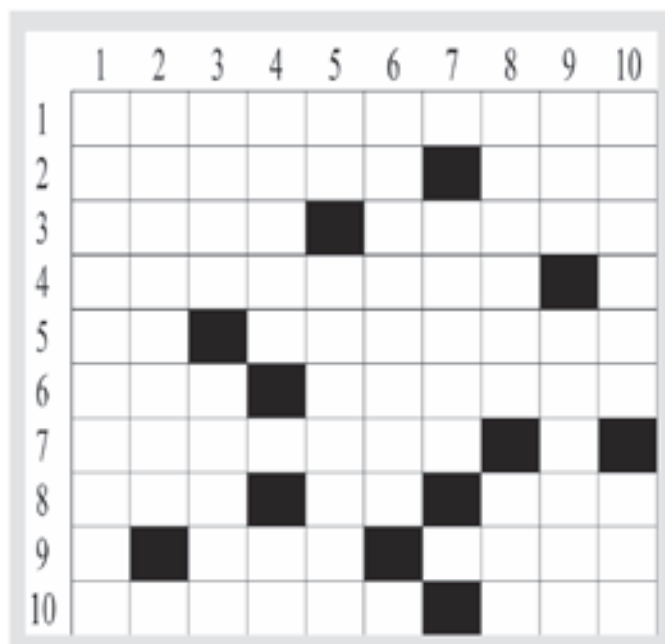
Site web
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

العرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Machine gigantesque
- 2- Sous l'émail - Contracté
- 3- Décoder - Détrusit
- 4- Fosses septiques
- 5- Coordonnant - Veillées
- 6- Nouveau - Amour divin
- 7- Erbains
- 8- Courroux - Note - Terme
- 9- Dément - Livide
- 10- Porte - défini

VERTICALEMENT

- 1- Dix siècles
- 2- Pilote
- 3- Destin - Déhaisit
- 4- Fraction - Iridium
- 5- Métal - Contenant de l'acide iodhydrique
- 6- Ultime
- 7- Ventilés
- 8- Filets de pêche - Bien s'y oppose
- 9- Assassins - Entre deux étapes
- 10- Transport - Possessif

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

2			4	5				
	1	3	7			5		
9	7		1	2			8	
8	9		5	7		6		
			9					
	3	2		8		4	7	
	5	6	4			7	8	
		6			5	3	1	
				7	1			5

Difficile

3				5	6	8		
8	2			3				
		1			6			
				5				1
			3	9	8	4	5	
9				2				
			4			2		
				7			5	9
	1	7	5					6

Moyen

					7	4		
		4	8	6		3		7
6	3					1		
	4		1	3				9
	1				7	9		4
		1					5	2
2		5		4	1	7		
		3	5					

Expert

		6						1
	1	7		6	9	2		
				4		5		
9		4	5					2
6						4	8	5
		3		9				
		9	8	3		1	2	
2						6		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	1	7	3	8	2	5	9	6
5	2	8	6	9	1	3	4	7
9	3	6	5	7	4	8	2	1
2	7	3	8	6	5	9	1	4
1	4	5	9	2	3	7	6	8
6	8	9	1	4	7	2	5	3
7	5	4	2	1	8	6	3	9
8	9	2	4	3	6	1	7	5
3	6	1	7	5	9	4	8	2

Difficile

2	7	3	9	1	4	6	5	8
1	9	4	8	6	5	2	7	3
5	8	6	2	7	3	4	1	9
7	2	9	4	5	8	1	3	6
8	6	5	1	3	2	9	4	7
4	3	1	7	9	6	5	8	2
3	1	8	5	2	9	7	6	4
9	4	7	6	8	1	3	2	5
6	5	2	3	4	7	8	9	1

Moyen

6	4	5	2	8	1	3	7	9
7	9	2	6	3	5	4	1	8
1	8	3	7	9	4	2	6	5
5	1	8	4	7	6	9	3	2
4	7	9	8	2	3	1	5	6
3	2	6	1	5	9	7	8	4
2	5	1	3	4	8	6	9	7
8	3	4	9	6	7	5	2	1
9	6	7	5	1	2	8	4	3

Expert

9	7	4	5	1	8	6	3	2
8	5	2	6	7	3	1	4	9
1	3	6	9	2	4	5	8	7
2	1	5	7	3	6	8	9	4
7	4	3	8	9	1	2	5	6
6	8	9	4	5	2	3	7	1
4	9	1	3	6	5	7	2	8
5	2	8	1	4	7	9	6	3
3	6	7	2	8	9	4	1	5

Economie

Maroc-BM : un financement de 350 M\$ en faveur du programme d'appui à la mise en œuvre de la réforme des EEP

La ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, et le directeur du département Maghreb et Malte de la Banque mondiale (BM), Jesko Hentschel, ont signé, jeudi à Rabat, un accord de financement de 350 millions de dollars (M\$) relatif au programme d'appui à la mise en œuvre de la réforme des établissements et entreprises publics (EEP).

Lors de la cérémonie de signature, M. Fettah a souligné que cet accord vient consolider les relations de coopération exemplaires avec la BM et intervient pour appuyer la mise en œuvre du processus de réforme des EEP, enclenché par le Royaume en application des Hautes Orientations Royales relatives à la réforme du secteur des EEP et marqué par l'adoption et la mise en œuvre de la loi-cadre n°50-21 portant réforme des EEP et de la loi n° 82-20 portant création de l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'Etat et de suivi des performances des établissements et entreprises publics (ANGSPE), indique un communiqué du ministère de l'Economie et des Finances.

Ledit accord intervient aussi suite à l'approbation par le Conseil des ministres du 1er juin 2024, sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, des orientations stratégiques de la politique actionnariale de l'Etat, en tant qu'un des piliers de la réforme du secteur des EEP qui vise, notamment, à reconfigurer le portefeuille public et à améliorer sa performance et sa gouvernance, ainsi qu'à promouvoir la participation du secteur privé dans l'effort d'investissement.

Reflétant les engagements ambitieux du Maroc en matière de réforme des EEP, le programme pour résultats bénéficiant du financement de la Banque mondiale vise notamment à appuyer "le renforcement des fonctions actionnariales de l'Etat et du cadre de gouvernance des EEP", "le redimensionnement du portefeuille public et le renforcement de la neutralité concurrentielle", en plus de "l'amélioration du suivi des performances des EEP y compris en matière d'impacts climatiques".

La mise en œuvre de ce programme s'étalera sur cinq ans et sera assurée par l'ANGSPE et la direction des entreprises publiques et de la privatisation (DEPP), en coordination avec l'ensemble des parties prenantes concernées.

Ont également pris part à cette cérémonie, le président du Conseil de la concurrence, le directeur général de l'ANGSPE, le directeur des entreprises publiques et de la privatisation, ainsi que de hauts responsables du ministère de l'Economie et des Finances.

Les économies émergentes continueront à tirer les marchés agricoles au cours de la prochaine décennie



Les économies émergentes exercent une influence de plus en plus déterminante sur l'évolution des marchés agricoles mondiaux depuis une vingtaine d'années et devraient continuer de même au cours de la prochaine décennie, nonobstant les rééquilibres régionaux dictés par la démographie et par l'accès à la prospérité, d'après un nouveau rapport publié récemment par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO sont la référence mondiale en matière de projections à moyen terme des marchés de produits agricoles, et l'édition de cette année, qui porte sur la période 2024-33, est la 20e de cette publication conjointe.

L'un des changements notables attendus au cours de la prochaine décennie sera la montée en puissance de l'Inde, de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique subsaharienne et le recul de la Chine. Cette dernière, qui comptait pour 28% de la croissance de la consommation mondiale de produits agri-

coles, halieutiques et aquacoles durant la décennie passée, ne devrait plus en assurer que 11% durant la prochaine, en raison non seulement de la contraction de sa population et du ralentissement de la progression des revenus, mais aussi de la stabilisation des habitudes alimentaires.

L'Inde et les pays d'Asie du Sud-Est devraient contribuer à hauteur de 31% à l'accroissement de la consommation mondiale d'ici 2033, sous l'effet de l'augmentation de la population urbaine et de l'élévation du niveau de vie. Parmi les régions où les pays à faible revenu prédominent, l'Afrique subsaharienne devrait avoir une part notable à ce même accroissement (18%), ce qui s'expliquera principalement par une hausse de la demande de nourriture induite par l'expansion démographique.

D'après les projections, la consommation totale de produits agricoles, aquacoles et piscicoles (alimentation humaine et animale, biocarburants et autres matières premières industrielles) progressera de 1,1 % par an au cours de la prochaine décennie, et la quasi-totalité de cette progression viendra de pays à revenu faible ou intermédiaire. L'apport calorique est en effet attendu en hausse de 7% dans les pays à revenu intermédiaire, essentiellement grâce à la consommation d'aliments de base, de produits de l'élevage et de graisses en plus grande quantité. Dans les pays à revenu faible, il gagnera 4 %, ce qui est trop peu pour espérer éradiquer la faim dans le monde d'ici 2030 comme le voudraient les Objectifs de développement durable.

« Les Perspectives sont une précieuse référence au service de la planification stratégique, car elles fournissent une base factuelle et des données solides per-

mettant d'établir des projections quant à l'évolution qui sera celle des marchés de produits agricoles à moyen terme. La décennie à venir devrait voir augmenter le volume des échanges internationaux entre régions exportatrices nettes et régions importatrices nettes de produits agricoles, avec toutefois des changements, à cette même échelle régionale, résultant de la hausse de la consommation globale en Inde et dans les pays d'Asie du Sud-Est », a déclaré le secrétaire général de l'OCDE Mathias Cormann. « Le bon fonctionnement des marchés agricoles, la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, et l'introduction de formes de production plus productives et moins polluantes vont demeurer indispensables pour garantir la sécurité alimentaire mondiale et assurer aux populations rurales la possibilité d'améliorer leurs moyens de subsistance grâce à leur participation aux chaînes de valeur agroalimentaires mondiales. »

« Les Perspectives confirment qu'il faut appliquer des stratégies propres à combler les écarts de productivité dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, de manière à accroître la production intérieure et le revenu des exploitants agricoles », a déclaré le directeur général de la FAO QU Dongyu.

L'accroissement des productions végétales tiendra sans doute bien davantage aux gains de productivité des surfaces cultivées qu'à une extension de ces mêmes surfaces, ce qui aura pour conséquence de faire diminuer l'intensité d'émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'agriculture. Il en va de même avec les productions animales, halieutiques et aquacoles, dont la progression résultera, elle aussi, en grande partie, des gains de productivité, même

si l'expansion des troupeaux y aura également sa part. On estime donc que les émissions directes d'origine agricole progresseront de 5% au cours de la période de projection.

Malgré les avancées attendues, dans les pays les moins productifs d'Afrique et d'Asie notamment, de nets écarts devraient subsister sur le plan de la productivité, qui fragiliseront les revenus agricoles et la sécurité alimentaire et rendront ces pays plus dépendants vis-à-vis des importations. Les écarts technologiques, la faible utilisation d'intrants et les conditions climatiques naturelles sont quelques-uns des grands facteurs qui déterminent les disparités au regard de la productivité agricole. Le bon fonctionnement des marchés internationaux des produits agricoles demeurera essentiel à la sécurité alimentaire, dans la mesure où 20% des calories font l'objet d'un échange commercial et où les populations rurales peuvent améliorer leurs moyens de subsistance par leur participation à ces marchés et aux chaînes de valeur agroalimentaires mondiales.

Les sous-jacents de la flambée des prix agricoles internationaux observée en 2022 allant faiblissant, les cours de référence réels des principaux produits devraient retrouver leur tendance légèrement baissière sur les dix prochaines années, même si, soulignent les auteurs, cette baisse ne se répercutera pas nécessairement sur les prix de détail à l'échelon local.

Les Perspectives de cette année comprennent un scénario simulant les effets d'une réduction de moitié, à l'horizon 2030, des pertes alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement et des gaspillages au niveau de la distribution et des consommateurs. Ce scénario laisse entrevoir la possibilité d'une diminution de 4% des émissions mondiales de GES de l'agriculture, qui se répartirait de manière relativement homogène entre les pays indépendamment de leur niveau de revenu. Il permet d'escompter en outre une baisse des prix se traduisant par une augmentation de la ration alimentaire dans les pays à faible revenu (+ 10%) et dans les pays à revenu intermédiaire (+ 6%), avec pour conséquence de faire échapper 153 millions d'individus à la sous-alimentation (- 26%) d'ici 2030.

Ce scénario révèle également les difficultés auxquelles les producteurs pourraient se trouver confrontés, puisque la diminution des prix et de la production affecterait sensiblement leurs moyens de subsistance.

Il faut toutefois s'attendre à des changements à l'échelle régionale, selon l'OCDE

L'ASMEX devient la "Confédération marocaine des exportateurs"

L'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) a adopté, mercredi à Casablanca lors d'une Assemblée générale extraordinaire (AGE), sa nouvelle dénomination "Confédération marocaine des exportateurs" (COMEX).

Avec l'ampleur croissante du secteur exportateur, son poids dans la production de la richesse nationale et l'ouverture croissante de l'économie marocaine, se traduisant par un renforcement de l'ASMEX, à travers sa force propositionnelle, ses services à l'entreprise, la multiplicité et la variété de ses adhérents (entreprises individuelles ou groupes d'entreprises), il est devenu impératif que l'Association puisse mettre en harmonie sa stature nouvelle avec sa dénomination, indique un communiqué de l'ASMEX.

Ainsi, cette AGE, qui a été précédée d'une Assemblée générale ordinaire (AGO), a connu l'approbation à l'unanimité des résolutions devant accompagner le changement de dénomination, fait savoir le communiqué. D'après la même source, le président de l'ASMEX, Hassan Sentissi, a présenté, lors de l'AGO, le rapport moral et fait part de sa satisfaction pour les avancées réalisées par le secteur exportateur en général et son organisation représentative, fait savoir le communiqué.

Et de poursuivre que le secteur exportateur, véritable locomotive de l'économie nationale, a contribué de manière déterminante à amortir les chocs des aléas climatiques et à maintenir l'économie nationale dans un trend de croissance

positive, rapporte la MAP.

Pour accompagner cette dynamique, l'ASMEX s'est employée à fournir au secteur l'appui et l'accompagnement nécessaire sur deux axes majeurs, à savoir "l'amélioration des facteurs de compétitivité" et "la fourniture des services d'accompagnement permettant une mise à niveau rapide et efficace", relève le communiqué.

Par ailleurs, l'AGO a pris connaissance du rapport financier qui a reflété la bonne santé de l'ASMEX. Après une discussion riche et pertinente, l'Assemblée a adopté les rapports moral et financier à l'unanimité et a donné quitus aussi au Bureau Exécutif et au Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2023.

Jorf Industrial Meeting

Focus sur le potentiel d'accélération industrielle à El Jadida

L'accélération industrielle à El Jadida a été au centre de la 1ère édition du Jorf Industrial Meeting (JIM), tenue mercredi à l'African Academy of industrial training (Université Mohammed VI Polytechnique) à El Jadida, en présence d'une pléiade d'académiciens et d'acteurs industriels de premier plan.

Organisé par Mechanical & Metalworking Cluster (MWC) sous l'égide du ministère de l'Industrie et du commerce, en collaboration avec l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) d'El Jadida et l'Université Chouaib Doukkali, l'événement, placé sous le thème "Exploration du potentiel d'accélération industrielle à El Jadida", a offert une large plateforme d'échange et de réflexion autour des potentialités industrielles locales et des multiples perspectives de développement.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri, a souligné l'importance de la thématique de ce meeting qui met en lumière les enjeux de l'accélération industrielle, les opportunités économiques of-

ferentes au niveau régional et les mécanismes d'accompagnement nécessaires.

Le ministre, qui intervenait par visioconférence, a affirmé que cette rencontre enrichit le débat sur les moyens d'améliorer la compétitivité des entreprises, en collaboration avec les partenaires académiques, notant que cette plateforme permet également d'examiner les ressources et les compétences disponibles et leur exploitation optimale au service de la croissance économique de la région.

A son tour, la présidente du MWC cluster mécanique et fabrication métallique, Nadia Meziane, a expliqué, dans une déclaration à la MAP, que cette rencontre, qui devrait se tenir chaque année, a pour objectif de rassembler différents professionnels et acteurs du secteur public et de la recherche scientifique, notant que l'événement a choisi de se pencher, lors de cette édition, sur le potentiel d'accélération industrielle d'El Jadida, dans l'ambition d'en faire un acteur majeur au niveau national.

"Cette année, nous avons choisi d'explorer le potentiel d'accélération industrielle d'El Jadida, étant convaincus qu'El Jadida a tout le potentiel pour

jouer un rôle majeur au niveau national. L'objectif de ce meeting est de combler le manque de communication entre les différentes parties prenantes, à travers une plateforme qui réunit tous les acteurs", a-t-il expliqué.

De son côté, la cheffe de la Division des plateformes technologiques et des clusters au ministère de l'Industrie et du Commerce, Fatima-Ezzahra Ait Elhabti, a rappelé le lancement par son département d'un programme d'appui à l'innovation industrielle en 2022, dans le but de soutenir des projets innovants de recherche et de développement dans les secteurs industriels, pour un budget annuel de pas moins de 300 millions de dirhams.

Mme Ait El Habti a, par ailleurs, souligné que ce meeting, qui a réuni de nombreux acteurs du domaine de la recherche, des métiers de l'industrie et de l'ingénierie industrielle, est l'occasion idéale pour promouvoir les grands atouts économiques de la zone industrielle d'El Jadida.

Même son de cloche chez le directeur général de la société AYA, Saad Bannani, qui a relevé que le Parc industriel MedZ à El Jadida offre tout ce dont les entreprises industrielles ont besoin, expliquant que cet



événement permet aux acteurs industriels de nouer des relations avec différents acteurs du domaine.

"Ce genre d'événements constitue une plateforme féconde de discussion et d'échange, contribuant à créer un dynamisme en faveur du développement du Maroc, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des stratégies élaborées par le gouvernement pour développer l'industrie nationale", a-t-il affirmé.

En amont de ce meeting, plusieurs panels et rencontres ont été organisés pour examiner les potentialités industrielles d'El Jadida, mettant l'accent sur le rôle de la recherche scientifique et de l'innovation dans le développement économique. Parmi les thématiques phares abordées figurent les opportunités d'accélération industrielle, le climat des affaires et le potentiel de croissance, l'innovation et les technologies, entre autres.

Le Maroc et la Corée renforcent leur coopération dans le domaine du transport

Le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine du transport et de la sécurité routière a été au centre d'entretiens, jeudi à Rabat, entre le ministre du Transport et de la Logistique, Mohamed Abdeljalil, et le ministre coréen du Territoire, des Infrastructures et des Transports, Sangwoo Park.

Lors de cette entrevue, les deux parties ont examiné les moyens de promouvoir la coopération entre le Maroc et la Corée dans le domaine du transport en général et du transport ferroviaire en particulier.

A cette occasion, M. Abdeljalil a exprimé sa volonté d'élargir cette coopération bilatérale à d'autres domaines, en particulier les secteurs de l'aviation civile, la sécurité routière, le transport maritime et la construction navale, rapporte la MAP.

Il a également souligné, dans une déclaration à la presse, que cette rencontre a permis de se pencher sur les moyens de renforcer la coopération et le partage d'expériences et d'expertise entre les deux parties dans le domaine du transport, notant l'intérêt porté par la Corée aux projets fer-

roviaires de grande envergure qui vont bientôt être lancés au Royaume.

Pour sa part, M. Park a fait part de la disposition de son pays à partager avec le Maroc l'expertise coréenne dans les domaines de l'industrie et de l'infrastructure ferroviaires, notamment le transfert de compétences en matière de maintenance et de construction ferroviaire, en plus de la formation des ressources humaines.

Au terme de cette réunion, M. Park a informé M. Abdeljalil de l'organisation, en septembre prochain à Séoul, d'une Confé-

rence internationale dans le domaine de l'infrastructure. Il a aussi proposé la préparation de projets d'accords de coopération en vue de leur signature en marge de cet événement.

De son côté M. Abdeljalil a informé son homologue coréen de l'organisation de la 4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, qui se tiendra les 18 et 19 février 2025 à Marrakech, sollicitant la participation de la Corée dans cette manifestation de haut niveau.

53^{ème} FNAP à Marrakech

Célébration des relations d'amitié maroco-chinoises

La 53^{ème} édition du Festival national des arts populaires (FNAP) a célébré, jeudi au Palais Bahia à Marrakech, les relations d'amitié maroco-chinoises, le temps d'une soirée artistique exceptionnelle, imprégnée de mélodies captivantes et de rythmes envoûtants ayant séduit le public composé d'habitants et de visiteurs de la cité ocre.

Cet événement, qui a mis à l'honneur les relations historiques entre le Maroc et la Chine, s'est déroulé en présence, notamment, de l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Maroc, Li Changlin, accompagné d'une délégation de l'ambassade, du président de l'Association Grand Atlas, organisatrice du FNAP, Mohamed Knidri, ainsi que d'autres personnalités du monde des arts, de la culture et des médias, outre de représentants des autorités locales, des services extérieurs et de la société civile.

Lors de cette soirée éclectique, la troupe "Route de la soie" a présenté un spectacle de comédie musicale imprégné de mélodies et de rythmes chinois et asiatiques, habilement orchestrés pour narrer une histoire romantique, mettant ainsi en lumière la richesse de la culture populaire chinoise.

Lors d'une superbe interprétation du répertoire arabe contemporain, cette troupe a brillamment exécuté la célèbre chanson égyptienne "Talat Daqat" en utilisant des instruments chinois traditionnels, suscitant une vive admiration parmi le public.

L'assistance a également eu droit à des performances artistiques emblématiques et alléchantes offertes par des troupes locales, telles que celles d'"El Haouzi" populaire de Marrakech, "Saha" de la musique Gnaoua, "Ghiyata Tbourida" et "Babana".

Ces ensembles ont magnifique-



ment mis en valeur la richesse et l'authenticité du patrimoine marocain, chacun apportant sa propre touche distinctive à cette soirée inoubliable.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, M. Changlin a mis en avant l'histoire millénaire et la culture exceptionnelle partagées par la Chine et le Maroc, soulignant que "l'interaction de ces deux grandes cultures suscite des étincelles d'inspiration".

Le diplomate chinois a également affirmé que la République populaire de Chine et le Royaume du Maroc œuvrent de concert pour promouvoir les valeurs de diversité culturelle et favoriser le dialogue entre les civilisations, se réjouissant de voir son pays être l'invité d'honneur de cette 53^{ème} édition du FNAP.

"L'ambassade chinoise est déterminée à œuvrer aux côtés du Maroc pour hisser les échanges culturels à de nouveaux sommets", a-t-il assuré,

estimant que ces échanges constituent une opportunité précieuse pour renforcer la coopération entre les deux pays et promouvoir une compréhension mutuelle entre les peuples marocain et chinois.

De son côté, M. Knidri a exprimé, dans une déclaration similaire, sa joie de voir le Palais Bahia, dans toute sa beauté, accueillir ces soirées thématiques qui, à travers l'art, mettent en lumière la solidarité des relations entre le Royaume et les pays invités au festival.

Mettant en avant la profondeur des relations entre le Royaume et la Chine, renforcées par la visite historique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en Chine en 2016, M. Knidri a précisé que cette "Nuit de l'amitié" célèbre les relations historiques entre le Maroc et la Chine, en offrant des tableaux artistiques exceptionnels représentant les deux cultures.

Cette 53^{ème} édition du FNAP, placée sous le thème "Rythmes et

symboles éternels", réunit pour l'occasion des centaines d'artistes issus de plus de 30 troupes folkloriques marocaines ainsi que de nombreuses troupes internationales venues de Chine, d'Indonésie et du Burkina Faso. Organisée en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la wilaya de la région Marrakech-Safi, et plusieurs autres partenaires, cette édition se distingue par l'aménagement de deux scènes de spectacles, à savoir la Place Jemaa El-Fna et la Place Jnan El Harti, ainsi que par le choix pour la première fois du Palais Bahia, pour organiser des "soirées thématiques".

L'édition se distingue également par la tenue d'une soirée internationale, mettant en avant des groupes artistiques chinois, indonésiens et marocains, ainsi qu'un segment spécial intitulé "Les Nuits des étoiles", qui rend cette année hommage à l'artiste

Une parade haute en couleur pour ouvrir le bal

Une parade haute en couleur a été organisée, jeudi à Marrakech, en prélude à l'ouverture de la 53^{ème} édition du Festival national des arts populaires (FNAP), un événement artistique et culturel placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Cette grande parade a ainsi rassemblé les troupes marocaines et étrangères participantes au festival, qui ont sillonné les principales artères de la cité ocre en partant du Parc Harti (Place 16 novembre), puis l'Avenue Mohammed V, l'Avenue Moulay El Hassan et le Boulevard Mohammed VI, avant de rejoindre le Théâtre Royal, le site officiel qui abritera le spectacle principal de cette manifestation culturelle d'enver-

gure, initiée par l'Association le Grand Atlas.

Moment incontournable de ce festival, cette parade a transformé les principales artères de la Cité des Sept Saints en une messe géante de la musique.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du festival et président de l'Association le Grand Atlas, Mohamed Knidri, a souligné que cette édition connaît la participation d'environ 700 artistes représentant des troupes folkloriques issues des différentes régions du Royaume.

Et de relever que la Chine, invitée d'honneur de cette édition, participe avec trois troupes artistiques, notant que le festival prévoit également des soirées thématiques au cours des-

quelles des spectacles sur l'art sino-marocain seront présentés, en plus de la célébration de certains types d'arts populaires, tels que Ahwach du Haut Atlas ainsi que les arts du Rai et du Reggada représentant la région orientale.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Maroc, Li Changlin, a exprimé sa fierté pour le choix de son pays comme invité d'honneur du festival, relevant que le Maroc et la Chine disposent d'un riche patrimoine artistique et d'une culture diversifiée.

Cette participation des troupes chinoises est de nature à contribuer à renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, a-t-il souligné.

Dans ce cadre, il a évoqué les nombreux forums artistiques organisés par le Maroc et la Chine, mettant en relief l'importance des échanges culturels qui occupent une place de choix dans les relations entre les deux pays.

De son côté, Mohamed Al Qartaoui, président de la troupe Rokba de Zagora, a indiqué que les membres de sa troupe sont heureux de participer chaque année à ce festival national des arts populaires, le plus ancien du genre dédié à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel marocain.

Dans ce contexte, il a souligné que cet événement représente une opportunité pour les jeunes de s'intéresser à cet art en vue de préserver ce patrimoine artistique et culturel.

180 conteurs marocains et étrangers à la 21^{ème} édition du Festival international Maroc des contes

La 21^{ème} édition du Festival international "Maroc des contes", organisée par l'Académie internationale "Morocco Storytelling pour le patrimoine culturel immatériel" jusqu'au 9 juillet à Rabat, connaît la participation de 180 conteurs marocains et étrangers.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition, dont l'Espagne est l'invitée d'honneur, est marquée par la participation de plusieurs conteurs marocains, ainsi qu'une centaine de conteurs venus de 30 pays des cinq continents, selon les organisateurs.

S'exprimant à l'ouverture de cette édition, la présidente de l'Académie internationale "Morocco Storytelling pour le patrimoine culturel immatériel", Najima Thay Thay, a souligné que ces conteurs étrangers sont venus "pour enrichir notre expérience de leurs connaissances et de leurs histoires".

Organisé sous le thème "Lieux, mémoire d'une nation", le Festival Maroc des contes représente "un pont du Maroc vers le monde, reliant les cultures et renforçant le dialogue et la compréhension entre les peuples", a ajouté Mme Thay Thay.

L'Académie internationale "Morocco Storytelling pour le patrimoine culturel immatériel" entend, à travers cette édition du festival, sensibiliser sur l'importance du patrimoine immatériel dans le développement durable, soutenir l'industrie culturelle et contribuer au tou-



risme culturel, a-t-elle relevé.

Ce festival a également pour objectif de faire de notre culture immatérielle un soft power qui promeut la diplomatie parallèle, a poursuivi Mme Thay Thay.

Au menu de cette manifestation figurent des séances de contes, une table ronde

sous le thème "Les lieux dans l'imaginaire humain mondial", l'annonce du "Prix Oscar du meilleur conteur international 2023", un café des conteurs, des séances de contes et des ateliers de formation sur l'art du conte. Organisé en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et la région Rabat-Salé-Kénitra, cet événement comprend également la Caravane des contes du Maroc pour l'amour et la paix, qui prendra le départ depuis Rabat vers Témara, Salé, Kénitra, Khémisset, Sidi Kacem, Larache, Asilah et Tanger.

Le Festival international "Maroc des contes" vise à jeter des ponts de communication entre les peuples et les civilisations à travers les contes populaires, les légendes et les mythes, et à promouvoir la profondeur culturelle qui unit les différentes races, nationalités et cultures sous un même toit, celui de la culture, de la connaissance et de la parole.

L'Académie internationale Morocco Storytelling pour le patrimoine culturel immatériel s'emploie à former, qualifier et développer les capacités et les compétences de jeunes talents intéressés par l'art du conte, qui s'enracine dans les mondes du patrimoine authentique, cadre fondamental de l'identité marocaine.

Bouillon de culture

Festival

La 5^{ème} édition du "Festival international du film d'Amman-Awal Film" s'est ouverte, mercredi dans la capitale jordanienne sous le thème "Raconte moi", avec la participation de nombreux films marocains.

La cérémonie d'ouverture du festival a connu la projection du court-métrage "Non", faisant partie des films de "La distance zéro", et de "Bye bye Tibériade", réalisé par Lina Souilem.

Le cinéma marocain est en lice dans la catégorie des longs métrages arabes avec le film "Gangs" réalisé par Kamal Al Azraq, et "Animalia" de Sofia Alaoui, outre "Backstage", coréalisé par le Marocain Khalil Benkirane et la Tunisienne Afef Ben Mahmoud.

Dans la catégorie des courts métrages arabes, le cinéaste marocain Ayman Hammou participe avec le film "Un agneau, un mouton et des corbeaux", tandis que dans la catégorie "Rendez-vous avec le cinéma franco-arabe", la réalisatrice marocaine Asma El Moudir participe avec "La Mère de tous les mensonges", Faouzi Bensaidi avec le film "Déserts", et Mamoun Rtal Bannani avec le film "Bye Bye Benz Benz".

D'après les organisateurs, cette édition vise à promouvoir les histoires et romans arabes, à soutenir le récit national et à transmettre les voix des cinéastes arabes au monde.

Au cours de ce festival, qui se poursuivra jusqu'au 11 juillet, 50 films en compétition seront projetés dans diverses catégories, notamment des longs métrages narratifs arabes, des courts métrages arabes, des films internationaux et des documentaires.

Ragheb Alama illumine la soirée d'ouverture du 1^{er} Festival "Alif" de la musique arabe

En attendant le concert de la "Reine de la scène" Myriam Fares prévu pour la deuxième soirée du Festival "Alif" de la musique arabe, la chanson libanaise a déjà marqué la première édition de cet événement artistique, dès la soirée d'ouverture jeudi soir à Anfa Park, et ce grâce à la star Ragheb Alama.

Le charismatique chanteur libanais a enflammé la scène pendant près d'une heure et demie, avec une performance époustouflante qui a ravi les spectateurs. Sa voix puissante, son répertoire diversifié et sa connexion sincère avec le public ont créé une atmosphère électrique.

"Ya ghayeb taala" (Toi qui es absent reviens) a été la première chanson de cette soirée, Ragheb Alama faisant allusion à son grand retour au Maroc après un moment d'absence.

"On m'a contacté pour me proposer de participer à ce joli festival, en me disant: Ya ghayeb taala ! et me voilà parmi vous, au Maroc, ce pays que j'aime tant. Merci du fond du cœur", a lancé Ragheb Alama, après avoir interprété brillamment cette belle chanson, donnant le ton

pour le reste de sa prestation exceptionnelle à Casablanca.

Du haut de ses 62 ans, le chanteur a captivé les festivaliers avec son énergie débordante et son répertoire varié, composé de succès intemporels et de nouvelles chansons. "Nassini El Donya", "Ya bint al sultan", "Sayyidati al jamila", "El hob el kebir", "Albi acheaha", "Inti mouch maaoula"... Autant de morceaux qui ont envoûté le public.

Les fans, venus en grand nombre, ont chanté et dansé au rythme de ses mélodies, créant une ambiance festive et chaleureuse.

Chaque chanson était accueillie par des acclamations enthousiastes du public, prouvant l'impact de ses œuvres sur plusieurs générations. Le charisme du chanteur et sa capacité à interagir avec les spectateurs ont transformé cette soirée en une expérience immersive.

Habillés tous en blanc, Ragheb Alama et les talentueux membres de son orchestre donnaient l'impression sur scène de se fondre dans le décor de Casa(ablanca), cette ville bien animée et

particulièrement dynamique.

La relation entre Ragheb Alama et son public a été mise en avant tout au long de la soirée. L'artiste a pris le temps de parler aux fans entre les chansons, partageant des messages d'amour et de gratitude. "Le Maroc a toujours eu une place spéciale dans mon cœur. L'accueil chaleureux que je reçois ici est incroyable, et je suis honoré de pouvoir partager ma musique avec un public si passionné", a-t-il indiqué, suscitant des ovations de la part des spectateurs, et des youyoux exprimant, à la marocaine, la joie d'accueillir la star tant attendue.

Dans une déclaration à la presse en backstage, Ragheb Alama a exprimé son enthousiasme et sa reconnaissance pour cette opportunité lui permettant de retrouver le public marocain. "C'est un immense plaisir d'être ici à Casablanca pour l'ouverture du Festival Alif de la musique arabe. Le Maroc est un pays magnifique avec une culture musicale riche et diversifiée. Chaque visite ici est une expérience incroyable, et je suis toujours touché par l'amour des fans maro-

cains. Je ne trouve pas les mots pour décrire mon immense joie", a-t-il souligné.

La star a également noté l'importance de tels festivals pour la promotion de la musique arabe. "Ce Festival est une initiative merveilleuse qui permet de célébrer notre patrimoine musical", a-t-il ajouté, promettant de revenir au Maroc pour une nouvelle retrouvaille avec le public marocain à la première occasion.

La première soirée du Festival Alif a été marquée également par un concert captivant du chanteur irakien Saif Nabeel puisé dans son riche répertoire, mais aussi par une interprétation remarquable de la chanson "Hiya hiya" de Haja El Hamdaouia et de "Nassam Alayna El Hawa" de la diva libanaise Fayrouz.

En somme, le grand succès de cette première soirée augure d'un avenir brillant pour le Festival Alif, organisé par l'agence Seven PM, s'annonçant déjà comme un événement phare dans le calendrier culturel et artistique du Royaume.

Par Mohammed Aswab (MAP)

Pendant deux mois encore, Coupeau marcha avec des béquilles. Il avait d'abord pu descendre dans la rue, fumer une pipe devant la porte. Ensuite, il était allé jusqu'au boulevard extérieur, se traînant au soleil, restant des heures assis sur un banc. La gaieté lui revenait, son bagou d'enfer s'aiguillait dans ses longues flâneries. Et il prenait là, avec le plaisir de vivre, une joie à ne rien faire, les membres abandonnés, les muscles glissant à un sommeil très doux; c'était comme une lente conquête de la paresse, qui profitait de sa convalescence pour entrer dans sa peau et l'engourdir, en le chatouillant. Il revenait bien portant, goguenard, trouvant la vie belle, ne voyant pas pourquoi ça ne dure-rait pas toujours.

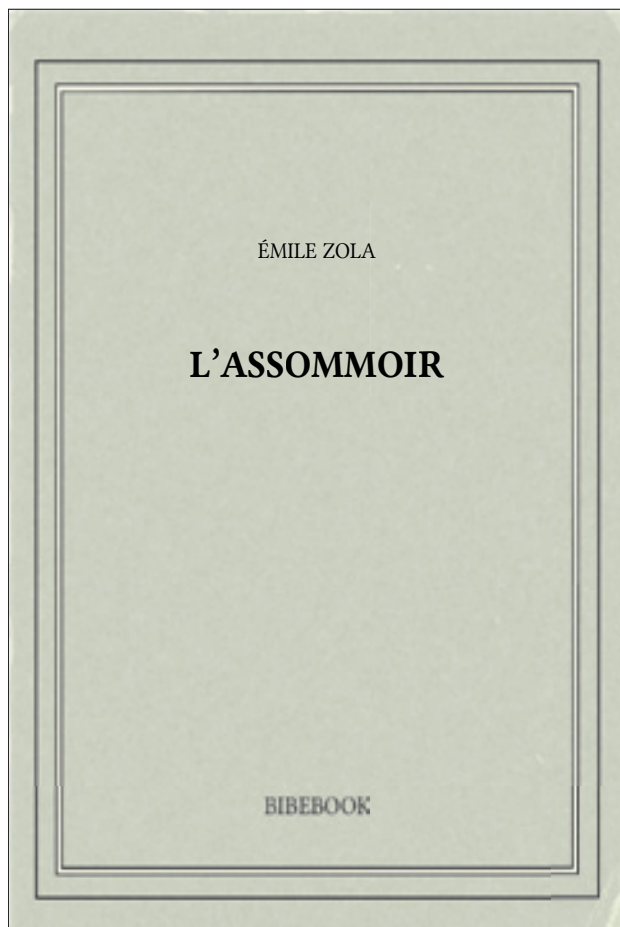
Lorsqu'il put se passer de béquilles, il poussa ses promenades plus loin, courut les chantiers pour revoir les camarades. Il restait les bras croisés en face des maisons en construction, avec des ricanements, des hochements de tête; et il blaguait les ouvriers qui trimaient, il allongeait sa jambe, pour leur montrer où ça menait de s'esquinter le tempérament. Ces stations gouailleuses devant la besogne des autres satisfaisaient sa rancune contre le travail. Sans doute, il s'y remettrait, il le fallait bien; mais ce serait le plus tard possible. Oh ! il était payé pour manquer d'enthousiasme.

Puis, ça lui semblait si bon de faire un peu la vache ! Les après-midi où Coupeau s'ennuyait, il montait chez les Lorilleux.

Ceux-ci le plaignaient beaucoup, l'attiraient par toutes sortes de prévenances aimables. Dans les premières années de son mariage, il leur avait échappé, grâce à l'influence de Gervaise. Maintenant, ils le reprenaient, en le plaisantant sur la peur que lui causait sa femme. Il n'était donc pas un homme ! Pourtant, les Lorilleux montraient une grande discrétion, célébraient d'une façon outrée les mérites de la blanchisseuse. Coupeau, sans se disputer encore, jurait à celle-ci que sa sœur l'adorait, et lui demandait d'être moins mauvaise pour elle.

La première querelle du ménage, un soir, était venue au sujet d'Étienne. Le zingueur avait passé l'après-midi chez les Lorilleux. En rentrant, comme le dîner se faisait attendre et que les enfants criaient après la soupe, il s'en était pris brusquement à Étienne, lui envoyant une paire de calottes soignées. Et, pendant une heure, il avait ronchonné : ce mioche n'était pas à lui, il ne savait pas pourquoi il le tolérait dans la maison; il finirait par le flanquer à la porte. Jusque-là, il avait accepté le gamin sans tant d'histoires. Le lendemain, il parlait de sa dignité. Trois jours après, il lançait des coups de pied au derrière du petit, matin et soir, si bien que l'enfant, quand il l'entendait monter, se sauvait chez les Goujet, où la vieille dentellière lui gardait un coin de la table pour faire ses devoirs.

Gervaise, depuis longtemps, s'était remise au travail. Elle n'avait plus la peine d'enlever et de replacer le globe de la pendule; toutes les économies se trouvaient mangées; et il fallait piocher dur, piocher



pour quatre, car ils étaient quatre bouches à table. Elle seule nourrissait tout ce monde. Quand elle entendait les gens la plaindre, elle excusait vite Coupeau. Pensez donc ! il avait tant souffert, ce n'était pas étonnant, si son caractère prenait de l'aigreur ! Mais ça passerait avec la santé. Et si on lui laissait entendre que Coupeau semblait solide à présent, qu'il pouvait bien retourner au chantier, elle se récriait. Non, non, pas encore ! Elle ne voulait pas l'avoir de nouveau au lit. Elle savait bien ce que le médecin lui disait, peut-être ! C'était elle qui l'empêchait de travailler, en lui répétant chaque matin de prendre son temps, de ne pas se forcer. Elle lui glissait même des pièces de vingt sous dans la poche de son gilet. Coupeau acceptait ça comme une chose naturelle; il se plaignait de toutes sortes de douleurs pour se faire dorloter; au bout de six mois, sa convalescence durait toujours. Maintenant, les jours où il allait regarder travailler les autres, il entraînait volontiers boire un canon avec les camarades. Tout de même, on n'était pas mal chez le marchand de vin; on rigolait, on restait là cinq minutes. Ça ne déshonorait personne. Les poseurs seuls affectaient de crever de soif à la porte. Autrement, on avait bien raison de le blaguer, attendu qu'un verre de vin n'a jamais tué un homme. Mais il se tapait la poitrine en se faisant un honneur de ne boire que du vin; toujours du vin, jamais de l'eau-de-vie; le vin prolongeait l'existence, n'indisposait pas, ne soulait pas. Pourtant, à plusieurs reprises, après des journées de désœuvre-

ment, passées de chantier en chantier, de cabaret en cabaret, il était rentré éméché. Gervaise, ces jours-là, avait fermé sa porte, en prétextant elle-même un gros mal de tête, pour empêcher les Goujet d'entendre les bêtises de Coupeau.

Peu à peu, cependant, la jeune femme s'attrista. Matin et soir, elle allait, rue de la Goutte-d'Or, voir la boutique, qui était toujours à louer; et elle se cachait, comme si elle commettait un enfantillage indigne d'une grande personne. Cette boutique recommençait à lui tourner la tête; la nuit, quand la lumière était éteinte, elle trouvait à y songer, les yeux ouverts, le charme d'un plaisir défendu. Elle faisait de nouveau ses calculs : deux cent cinquante francs pour le loyer, cent cinquante francs d'outils et d'installation, cent francs d'avance afin de vivre quinze jours; en tout cinq cents francs, au chiffre le plus bas. Si elle n'en parlait pas tout haut, continuellement, c'était de crainte de paraître regretter les économies mangées par la maladie de Coupeau. Elle devenait toute pâle souvent, ayant failli laisser échapper son envie, rattrapant sa phrase avec la confusion d'une vilaine pensée. Maintenant, il faudrait travailler quatre ou cinq années, avant d'avoir mis de côté une si grosse somme. Sa désolation était justement de ne pouvoir s'établir tout de suite; elle aurait fourni aux besoins du ménage, sans compter sur Coupeau, en lui laissant des mois pour reprendre goût au travail; elle se serait tranquillisée, certaine de l'avenir, débarrassée des peurs secrètes dont elle se sentait

prise parfois, lorsqu'il revenait très gai, chantant, racontant quelque bonne farce de cet animal de Mes-Bottes, auquel il avait payé un litre.

Un soir, Gervaise se trouvant seule chez elle, Goujet entra et ne se sauva pas, comme à son habitude. Il s'était assis, il fumait en la regardant. Il devait avoir une phrase grave à prononcer; il la retournait, la mûrissait, sans pouvoir lui donner une forme convenable. Enfin, après un gros silence, il se décida, il retira sa pipe de la bouche, pour dire tout d'un trait :

- Madame Gervaise, voudriez-vous me permettre de vous prêter de l'argent ?

Elle était penchée sur un tiroir de sa commode, cherchant des torchons. Elle se releva, très rouge. Il l'avait donc vue, le matin, rester en extase devant la boutique, pendant près de dix minutes? Lui, souriait d'un air gêné, comme s'il avait fait là une proposition blessante. Mais elle refusa vivement; jamais elle n'accepterait de l'argent, sans savoir quand elle pourrait le rendre. Puis, il s'agissait vraiment d'une trop forte somme. Et comme il insistait, consterné, elle finit par crier :

- Mais votre mariage ? Je ne puis pas prendre l'argent de votre mariage, bien sûr !

- Oh ! ne vous gênez pas, répondit-il en rougissant à son tour. Je ne me marie plus. Vous savez, une idée... Vrai, j'aime mieux vous prêter l'argent.

Alors, tous deux baissèrent la tête. Il y avait entre eux quelque chose de très doux qu'ils ne disaient pas. Et Gervaise accepta. Goujet avait prévenu sa mère. Ils traversèrent le palier, allèrent la voir tout de suite. La dentellière était grave, un peu triste, son calme visage penché sur son tambour. Elle ne voulait pas contrarier son fils, mais elle n'approuvait plus le projet de Gervaise; et elle dit nettement pourquoi : Coupeau tournerait mal, Coupeau lui mangerait sa boutique. Elle ne pardonnait surtout point au zingueur d'avoir refusé d'apprendre à lire, pendant sa convalescence; le forgeron s'était offert pour lui montrer, mais l'autre l'avait envoyé dinguer, en accusant la science de maigrir le monde. Cela avait presque fâché les deux ouvriers; ils allaient chacun de son côté. D'ailleurs, madame Goujet, en voyant les regards suppliants de son grand enfant, se montra très bonne pour Gervaise. Il fut convenu qu'on prêterait cinq cents francs aux voisins; ils les rembourseraient en donnant chaque mois un acompte de vingt francs; ça durerait ce que ça durerait.

- Dis donc ! le forgeron te fait de l'œil, s'écria Coupeau en riant, quand il apprit l'histoire. Oh ! je suis bien tranquille, il est trop godiche... On le lui rendra, son argent. Mais, vrai, s'il avait affaire à de la fripouille, il serait joliment jobardé.

Dès le lendemain, les Coupeau louèrent la boutique. Gervaise courut toute la journée, de la rue Neuve à la rue de la Goutte-d'Or. Dans le quartier, à la voir passer ainsi, légère, ravie au point de ne plus boiter, on racontait qu'elle avait dû se laisser faire une opération.

(A suivre)

STE FANATECH SARL AU
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 06/05/2024, l'associé de la société FANATECH SARL AU, a décidé :
 - Extension de l'objet social de la société FANATECH SARL mentionné au Procès Verbal.
 - Mise à jour des statuts.
 - Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 04/07/2024 sous n°925124.
N° 4875/PA

STE ALAMI FIRST LOGISTIC
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 23/04/2024, l'associé de la société ALAMI FIRST LOGISTIC SARL AU, a décidé :
 - Cession des parts sociales de Mr CHERIF ALAMI YOUSSEF de (500) parts au profit de Mr KNINIR YOUNES
 - Le capital social est réparti de la manière suivante : Mr CHERIF ALAMI YOUSSEF 500 parts Mr KNINIR YOUNESS 500 parts
 - Transformation de la société ALAMI FIRST LOGISTIC SARL AU en société à responsabilité limitée.
 - Mise à jour des statuts.
 - Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 03/07/2024 sous n°924960.
N° 4876/PA

MODIFICATION
 I/- suivant au PV de l'AGE en date du 28/12/2023 de la société CHAIR INFORMATION TECHNOLOGY SARL AU, il a été décidé :
 - Dissolution anticipée suite à une cessation totale de l'activité.
 II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de COMMERCE de CASABLANCA le 30/01/2024 sous le numéro 903548.
N° 4877/PA

MODIFICATION
 I/- suivant au PV de l'AGE en date du 18/12/2023 de la société YENILIK SARL AU, il a été décidé :
 - Dissolution anticipée suite à une cessation totale de l'activité.
 II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de COMMERCE de CASABLANCA le 09/01/2024 sous le numéro 900991.
N° 4878/PA

**** ZAS CONSULTING SARL AU ****
CONSTITUTION
 RC : 9887
 Aux termes d'un acte sous seing privé du 24/05/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 100 000,00 DHES comme suit :
 Dénomination : * ZAS CONSULTING*
 Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).
 SIEGE SOCIAL : App N°03 en 2ème Etage, Immeuble Madrane, Avenue Med V, Berkane.
 Objet social : - CONSULTANT // IMPORT-EXPORT.
 Capital Social : 100 000,00 dhs (Cent Mille dhs) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de cent dirhams (100,00 DHES) à chacune.
 * Mr AZMANO SAID, 1 000 parts
 GERANCE : Mr AZMANO

SAID, est GERANT / ASSOCIE UNIQUE de cette société pour une durée illimitée.
 DUREE : 99 ans.
 Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 04/07/2024 sous N° : 394
N° 4579/PA

***COMPTOIR MAROCAIN DE MANUTENTION * - C.M.M - SARL**
AU CAPITAL DE 500.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : LOT ZIENA N°25, IER ETAGE TERRITOIRE DE NOUASSEUR, MUNICIPALITE DE BOUSKOURA - CASABLANCA.
 ICE N° : 001950089000070
 Cession des parts sociales Au terme d'un PV établi en sous seing privé en date du 06 mai 2024, enregistré à Casablanca le 27/05/2024, les associés de la société *COMPTOIR MAROCAIN DE MANUTENTION * SARL, font les déclarations suivantes :
 1. Approbation de la cession des parts sociales faite par :
 - Mr MOUHINE JATIR et MR. MOHAMED JATIR, au profit de Mme. ELBOSTANE IDRESSI LALLA FATIMA.
 2. Nouvelle répartition du capital social ;
 3. Approbation de la démission de - M. JATIR Mouhine - en sa qualité de cogérant ;
 4. Nomination de la nouvelle cogérante - Mme JATIR Izam - ;
 5. Mise à jour des statuts.
 Dépôt au Greffe : Les documents originaux liés à cette opération ont été déposés au Greffe du registre de commerce de Casablanca sous le n° 923910 le 25 juin 2024.
POUR EXTRAIT ET MENTION.
N° 4580/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
CERCLE DE RICH
CAIDAT AIT IZDEG
COMMUNE GUERS
TIALLALINE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX
N° 01/2024/CGT
 Le Mercredi 31 juillet 2024 à 11 h 00 min Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Guers Tiallaline à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DU CENTRE DE TAZMAMMART-COMMUNE GUERS TIALLALINE PROVINCE MIDELET
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent soixante-six mille cinq cent soixante dirhams. (166.560,00 Dhs) TTC.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois mille trois cent di-

rhams.(3.300,00 DHES).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°8 du règlement de consultation.
N° 4581/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAOUNATE
CERCLE DE TISSA
CAIDAT D'OULED ALIANE
COMMUNE RAS ELOUED
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/ST/2024
 Le Jeudi 08 aout 2024 à 10 heure, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la commune de Ras El-Oued à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant les travaux d'alimentation en eau potable par borne fontaine de douar ben faroua à la commune ras el oued
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la commune Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de huit mille dirhams (8000,00 Dhs)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent soixante-sept mille deux cent cinquante-six dirhams 346256,00 Dhs.
 * Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32 ,33 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
 * Le dépôt et le retrait des plus et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 * Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 10 du règlement de la consultation.
N° 4582/PA


ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHEMISSET
COMMUNE DE KHEMISSET
Direction des services DAF/SM
Avis d'appel d'offres ouvert national
N°08/2024
 Le 31/7/2024 à 11H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°08/2024 pour : ENTRETIEN DE LA DECHARGE PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE KHEMISSET

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
 -L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 900 000,00 dhs (Un million neuf cent cinquante mille dirhams TTC).
 -Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35 000,00 dhs (trente cinq mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 et 135 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
 -Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents

et des pièces relatifs aux marchés publics.
 -Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 4583/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL
N° Ber 16/2024
 Le Lundi 29 juillet 2024 à Dix heure (10h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national N°16/2024 sur offres de prix pour :
PROGRAMME PILOTE DE SAUVEGARDE DES ROUTES NON CLASSES
 Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de traitement de l'environnement de la RNC reliant Ahfir à

Ain Almou par Taghjt du PK 0+000 au PK 17+000 sur 17 Km. Province de Berkane.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre-vingt Mille Trois Cent Quarante Dirhams,00 cts TTC (80 340,00 DH TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Six Cent Dirhams (1 600,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
N° 4584/PA


 المملكة المغربية
 Royaume du Maroc
 وزارة الفلاحة والصيد البحري
 والصيد البحري والتنمية الريفية والصيد البحري
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Direction Régionale de l'Agriculture de Sous-Morocco
 Direction Provinciale de l'Agriculture de Tizer

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL
N° 19/2024/DPA/TZ/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)
(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Lundi 05 Août 2024 à 10 H, il sera procédé, à la salle de réunion de la D.P.A de Tizi, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CORPS DE CHARGE EN REVETEMENT BICOULE DES PONTONS ROYALES, A TRAVERS LA PROVINCE DE TIZET. SEPARÉS EN (3) LOTS.

LOT N° 01 : Travaux de construction de liaison routière reliant Douar Tachtait et Douar Achbar Via Agréjal Sur 6,70 Km, CT Sidi Ahmed Oumessa, cercle Anass, Province de Tizi
LOT N° 02 : Travaux de construction La liaison routière reliant Douar mias d'ar et Tassigelt, passant par Inine sur une longueur de 9-800 km CT Adia Igha, Cercle Tafentou, Province de Tizi
LOT N° 03 : Travaux de construction de liaison routière reliant Douar Athens à la RN1 Sur une longueur de 3,96 Km, CT Taine Aglyas, cercle et Province de Tizi

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tizi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 Lot n° 1 : 185.000,00 (Cent quatre-vingt-cinq mille Dirhams)
 Lot n° 2 : 98.000,00 (Quatre-vingt mille Dirhams)
 Lot n° 3 : 98.000,00 (Quatre-vingt mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 Lot n°1 : 7 621 872,00 DH (Sept millions six cent vingt et un mille huit cent soixante deux Dirhams)
 Lot n°2 : 4 375 152,00 DH (Quatre millions trois cent soixante quinze mille cent cinquante deux Dirhams)
 Lot n°3 : 2 851 880,00 DH (Trois millions huit cent cinquante et un mille huit cent quatre-vingt Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés Publics.
 Les concurrents doivent :
 - Déposer par voie électronique, conformément à l'article 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1692 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation. Les qualifications Les Qualifications minimales requises pour les entreprises sont :
 * Pour les concurrents installés en Maroc
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

* Ancien système de qualification et de classification			
Lot	Branche d'activité	Classe	Qualification
1	?	?	2,1 et 2,2
2	?	?	2,1 et 2,2
3	?	?	2,1 et 2,2

***Nouveau système de qualification et de classification**

Lot	Branche d'activité	Classe	Qualification
1	?	?	2,1
2	?	?	2,1
3	?	?	2,1

N° 4574/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER DELICES DU MARCHÉ "S.A.R.L."

Constitution Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 13/06/2024, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: DELICES DU MARCHÉ "S.A.R.L."

OBJET : IMPORTATION ET EXPORTATION.

LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG APPT N°3 QJH.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune.

- Mr MOURAD BAQUOUCH ... 750,00 Parts

- Mme KHADIJA BAQUOUCH ... 250,00 Parts

Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr MOURAD BAQUOUCH et Mme KHADIJA BAQUOUCH ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 03/07/2024 RC N° 632759.

Pour extrait et mention N° 4588/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié

= au rabais ou à majoration =

N°: 29J/INV/2024 DU 19/07/2024 à 10H

Le 19/07/2024 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor

Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié

= au rabais ou à majoration =

N°: 29J/INV/2024 DU 19/07/2024 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE ABDELLAH BEN CHARKEJ A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 905 352,00Dhs (Neuf Cent Cinq Mille Trois Cent Cinquante Deux Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18 000,00 Dhs (Dix Huit Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 4589/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié

= au rabais ou à majoration =

N°: 30J/INV/2024 DU 19/07/2024 à 11H

Le 19/07/2024 à 11h, il

sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié

= au rabais ou à majoration =

N°: 30J/INV/2024 DU 19/07/2024 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE MOHAMMED VI A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 470 302,19 Dhs (Quatre Cent Soixante Dix Mille Trois Cent Deux Dirhams Dix Neuf Centimes).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 Dhs (Neuf Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 4590/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié

= au rabais ou à majoration =

N°: 31J/INV/2024 DU 19/07/2024 à 12H

Le 19/07/2024 à 12h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié

= au rabais ou à majoration =

N°: 31J/INV/2024 DU 19/07/2024 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE ALFATH A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JDID, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 996 612,00 Dhs (Neuf Cent Quatre Vingt Seize Mille Six Cent Douze Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19 000,00 Dhs (Dix Neuf Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 4591/PA

= au rabais ou à majoration =

N°: 31J/INV/2024 DU 19/07/2024 à 12H

Le 19/07/2024 à 12h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié

= au rabais ou à majoration =

N°: 31J/INV/2024 DU 19/07/2024 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE ALFATH A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JDID, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 996 612,00 Dhs (Neuf Cent Quatre Vingt Seize Mille Six Cent Douze Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19 000,00 Dhs (Dix Neuf Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 4592/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Intérieur Région Marrakech Safi Province Rhama

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 507-2024-BG ET 08-2024-BG

Le 16/07/2024 il sera procédé dans les bureaux de la Province //Rhama (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix simplifiées au profit de la Province Rhama pour :

A 10H00 : AO n° : 07-2024-BG : relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENT (CAIDATS + ANNEXE ADMINISTRATIF) AU NIVEAU DE LA PROVINCE

Caution provisoire : vingt mille dirhams (20 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante quatre dirhams 00 cts (1 199 364,00 DHS)

A 11H00 : AO n° : 08-2024-BG : relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU SIEGE DU CPFA

Caution provisoire : vingt mille dirhams (20 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante quatre dirhams 00 cts (1 199 364,00 DHS)

A 11H00 : AO n° : 08-2024-BG : relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU SIEGE DU CPFA

Caution provisoire : vingt mille dirhams (20 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante quatre dirhams 00 cts (1 199 364,00 DHS)

A 11H00 : AO n° : 08-2024-BG : relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU SIEGE DU CPFA

Caution provisoire : vingt mille dirhams (20 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante quatre dirhams 00 cts (1 199 364,00 DHS)

A 11H00 : AO n° : 08-2024-BG : relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU SIEGE DU CPFA

Caution provisoire : vingt mille dirhams (20 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante quatre dirhams 00 cts (1 199 364,00 DHS)

A 11H00 : AO n° : 08-2024-BG : relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU SIEGE DU CPFA

Caution provisoire : vingt mille dirhams (20 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante quatre dirhams 00 cts (1 199 364,00 DHS)

A 11H00 : AO n° : 08-2024-BG : relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU SIEGE DU CPFA

Caution provisoire : vingt mille dirhams (20 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante quatre dirhams 00 cts (1 199 364,00 DHS)

A 11H00 : AO n° : 08-2024-BG : relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU SIEGE DU CPFA

Caution provisoire : vingt mille dirhams (20 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante quatre dirhams 00 cts (1 199 364,00 DHS)

RHAMNA EN LOT UNIQUE.

Caution provisoire : dix mille dirhams (10 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq cent quatre vingt dix neuf mille huit cent trente six dirhams 86 cts (599 836,86 DHS)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à :

07-2024-BG : l'article 04 du RC

08-2024-BG : l'article 08 du RC

N° 4592/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAZA COMMUNE D'OUAD AMLIL

Annulation de l'avis d'adjudication publique

Le président de la Commune d'Ouad Amlil – Province de Taza – porte à la connaissance de public que l'avis de l'adjudication publique concernant la vente des engins inutilisés, publié dans le journal LIBERATION le vendredi 21 juin 2024 sous le numéro 10246 à été annulé.

N° 4587/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES

AVIS DE RECTIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 14/2024 DU 23/07/2024 à 11 H

Le Président de la Commune de Khenifra informe le public et les concurrents Intéressés par l'appel d'offre ouvert national N° : 14/2024 prévu le 23 juillet 2024 à 11 heures, publié dans les journaux suivants : Libération N° : 10252 du 28/06/2024 page 15 et Al Akhbar N° : 3515 du 28/06/2024 page 11 et publié dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma le 28/06/2024, relatif au : **Projet intégré de la sauvegarde et la réhabilitation de tissu urbain de la ville de Khenifra : contribution à la restauration et la réhabilitation de l'avenue Bir Anzarane, que le CPS et les prestations du bordereau des prix – détail estimatif sont changés ainsi que le montant de l'estimation est modifié lire : 6 185 934,30 DHS au lieu de : 6 185 937, 12 DHS.**

Le reste est inchangé. N° 4585/PA

ROYAUME DU MAROC AGENCE NATIONALE DES PORTS DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION DEPARTEMENT DU PORT D'YSSAOUIRA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 31/000/DPSR-ANT/2024

SEANCE PUBLIQUE

Le 01/07/2024 à 09H00 sera procédé dans les bureaux de la Direction du port de Safi et région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DES QUAI'S AU PORT D'YSSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 09 du règlement de 09 Juin 2024. Sous les conditions des formes de garantie des soumission de 100% ainsi que certaines règles relatives aux garanties et à leur montant.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000,00 SEPT MILLE DIRHAMS

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 690 000,00 TTC QUATRE CENT QUINZE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRENUS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 31 du règlement relatif aux conditions et les modalités de participation des concurrents de 1992.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 30 du décret légal relatif à la sélection de l'adjudicataire et les formes, chargé de l'avis N° 1000-23 du 4 mars 2024 (21 juin 2024) relatif à la détermination des modalités des documents et des pièces relatives aux appels d'offres.

Une présence virtuelle sera autorisée d'information et sous réserve de : 07/07/2024 à 09H00 DEPARTEMENT DU PORT D'YSSAOUIRA

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELES PREVUES PAR L'ARTICLE 11 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

PRESENCE VIRTUELLE AUTORIZEE.

Une copie imprimée du nombre de qualifications et de certifications des entreprises au 07/07/2024 par le Ministère de l'Équipement

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES SONT : QUALIFICATION : 0,00 CLASSE : 0

Des soumissionnaires intéressés, veuillez :

elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.



SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires & de médiation
Hy My Abdellah Bd Taza
Rue 108 N°13
CASABLANCA
Tél: 0619.322.303
E-mail: samaa.conseil@gmail.com
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 28/05/2024 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL d'associés dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: - ALWANE YASSINE -
Objet: Entrepreneur de travaux divers ou constructions.
Siège social: Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chék.
Capital social: est fixé à 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit:
- Mr AZZA BOUCHAIB 1000 parts
Gérance: Monsieur AZZA BOUCHAIB, est nommé gérant unique de la Société pour une période indéterminée.
Durée: 99 ans.
Dépôt légal: a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au Registre de Commerce N° 630667.
Pour extrait et mention
N° 4594/PA

SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires & de médiation
Hy My Abdellah Bd Taza
Rue 108 N°13
CASABLANCA
Tél: 0619.322.303
E-mail: samaa.conseil@gmail.com
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 03/06/2024 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: DOMAINES URBAINS PRESTIGE
Objet: Promoteur immobilier
Siège social: Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chék.
Capital social: 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune, libérées et réparties comme suit:
Mr RACHID SAYERH: 500 Parts
Mr ABDELLATIF BEN-NANI: 500 Parts
Gérance: M. Rachid SAYERH, gérant unique pour une période indéterminée.
Signataires: la société sera, de manière générale, engagée par la signature conjointe des associés, en ce qui concerne spécialement les engagements financiers: 1/ Mr RACHID SAYERH 2/ Mr ABDELLATIF BEN-NANI
Durée: 99 ans.
Dépôt légal: a été effectué au CRI de Casablanca le 12/06/2024 sous N° 922737.
Registre de Commerce: la Société est inscrite au Registre de Commerce N°630665.
Pour extrait et mention
N° 4595/PA

AIT BRAHIM NAJAH
I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 13/06/2024 il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: AIT BRAHIM NAJAH SARLAU
Objet Social: MENUISERIE EN BOIS, TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTION, COMMERCE ET NEGOCIE
Siège social: OLD SIDI ABDENBI CASCADES - MOHAMMEDIA-
Capital social: (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) dhs chacune, et attribuées à: Mr. AIT BRAHIM MHAMED: 100.000,00 dhs -Durée: 99 ans. -GERANCE: Mr. AIT BRAHIM MHAMED, gérant unique pour une durée illimitée.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1ère instance de Mohammedia
- La société est immatriculée au registre de commerce de tribunal premier instance de Mohammedia
N° 4596/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres Ouvert national N° 19/2024
Le Lundi 29 Juillet 2024 à 10h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour:
- Travaux de génie civil et équipement en matériel de pompage pour l'approvisionnement en eau potable des écoles et établissements relevant dans les communes rurales d'Addis et Allougoum de la province de TATA -
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 25 000,00 Dhs (vingt cinq mille Dirhams, 00 cts).
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 378 056,00 dhs (Un millions trois cent soixante dix huit mille cinquante six Dirhams, 00 Cts).
Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse: <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3 400,00 Dhs (trois mille quatre cent Dirhams, 00 cts).
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 172 140,00 dhs (cent soixante douze mille cent quarante dirhams, 00 cts).
Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams, 00 cts).
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 590 640,00 dhs (Cinq cent quatre vingt dix mille six cent quarante Dirhams, 00 Cts).
Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams, 00 cts).
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams, 00 cts).
Le 18/07/2024 à partir de 10 Heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction provinciale de MENPS de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Ben Guerir sis à l'ouverture

de leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 4597/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres Ouvert Simplifié N° 20/2024
Le Mardi 23 juillet 2024 à 11h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour:
- Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPETL de TATA (Plan de campagne 2024) -
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3 400,00 Dhs (trois mille quatre cent Dirhams, 00 cts).
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 172 140,00 dhs (cent soixante douze mille cent quarante dirhams, 00 cts).
Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams, 00 cts).
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams, 00 cts).
Le 18/07/2024 à partir de 10 Heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction provinciale de MENPS de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Ben Guerir sis à l'ouverture

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE AIT DAUD
CAIDAT DE BIZDAD
COMMUNE EZZAOUIE

DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres Ouvert national N°21/2024
Le Lundi 29 Juillet 2024 à 11h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour:
- Travaux de forages de reconnaissances et forages d'exploitations pour l'approvisionnement en eau potable des écoles et établissements scolaires dans des communes rurales relevant de la province de TATA -
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams, 00 cts).
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 590 640,00 dhs (Cinq cent quatre vingt dix mille six cent quarante Dirhams, 00 Cts).
Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: <http://www.marchéspublics.gov.ma>.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams, 00 cts).
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams, 00 cts).
Le 18/07/2024 à partir de 10 Heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction provinciale de MENPS de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Ben Guerir sis à l'ouverture

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction provinciale de Rhamna
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DE PRIX N° 05/RH/2024/EXP
Le 18/07/2024 à partir de 10 Heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction provinciale de MENPS de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Ben Guerir sis à l'ouverture

voie électronique.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 4599/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction provinciale de Rhamna
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DE PRIX N° 05/RH/2024/EXP
Le 18/07/2024 à partir de 10 Heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction provinciale de MENPS de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Ben Guerir sis à l'ouverture

des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°05/RH/2024/EXP Relatif à: « Achat de fourniture de bureau aux profits des écoles primaires, des lycées collégiens, des lycées qualifiants relevant de la direction provinciale RHAMNA ».
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma.
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 533 067,60 = Cinq cent Trente-Trois Mille Soixante-Sept Dirhams Soixante-Cts-.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10 662,00 = Dix Mille Six cent Soixante-Deux Dirhams ».
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du Règlement de Consultation.
N° 4600/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Réservé aux très petites, aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions des coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 31 Juillet 2024 à partir de 11H00, il sera procédé dans les bureaux de siège de la commune EZZAOUIE à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offre des prix suivants:

N° de l'appel d'offres	Objet de l'Appel d'offres	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Caution provisoire en DHS	Heure d'ouverture des plis
04BCEZ2024	APPROFONDISSEMENT DE DEUX PUIS A LA COMMUNE EZZAOUIE	216.200,00dhs (Deux Cent Treize Cinq Mille Deux Cent Dirhams)	400,00 dhs (Quatre Mille dirhams)	11H00
05BCEZ2024	ACHAT ET POSE DES PLAQUES D'ENERGIE SOLAIRE POUR PUIS DES BOUARS TIKHIFISTE, EZZAOUITTE ET TIKHERMINE	324.900,00dhs (Trois Cent Vingt Quatre Mille Trois Cent dirhams 00cts).	500,00 dhs (Cinq Mille dirhams)	12H00

Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation;
N° 4603/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
DAR BOUAZZA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 19/2024

(SEANCE PUBLIQUE)
Le Lundi 29 Juillet 2024 à
11 heures, il sera procédé
au bureau du président
de la Commune de Dar
Bouazza à l'ouverture des
plis de l'Appel d'Offres
Ouvert international sur
offres de prix N°
19/2024 du 29 Juillet
2024 pour :

Achat de produits phar-
macologiques pour le BCH
de la Commune Dar
Bouazza
- Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse : www.marchés-
publics.gov.ma.

- L'estimation des coûts
des prestations établies
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
1.372.200,00 DHS TTC
(UN MILLION TROIS
CENT SOIXANTE
DOUZE MILLE DEUX
CENT DIRHAMS TTC).

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de 20.000,00 DH (VINGT
MILLE DHS).

- Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34
du décret relatif aux mar-
chés publics.

- Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique

dans le portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse www.marchés-
publics.gov.ma.

- Les pièces justificatives
à fournir sont celles pré-
vues par l'article 9 du ré-
glement de Consultation.
N° 4604/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
SOUS-DIRECTION
REGIONALE
ALHOCEIMA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL

N° : 05/SDRALH/2024
(SEANCE PUBLIQUE)
Réservé aux très petites,
petites et moyennes
entreprises nationales,
les coopératives,
L'union de coopératives
et l'auto entrepreneur

Le 01/08/2024 à 10 h et
00min, il sera procédé,
dans le bureau des
marchés publics, sis à la
Cour d'appel d'Al-Hoceima
Avenue Palestine
Al-Hoceima, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
sur offre des prix N°
05/SDRALH/2024
ayant pour objet :

ACHAT DE FOURNI-
TURE DE BUREAU, PA-
PETERIE ET PRODUITS
D'IMPRESSION POUR
LA CIRCONSCRIPTION
JUDICIAIRE D'AL HO-
CEIMA. (Lot Unique)

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : www.marchés-
publics.gov.ma.

L'estimation du Coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 643 118,00
Dhs (Six cent quarante-

trois mille cent dix-huit
Dirhams) toute taxe com-
prise.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 12 000,00 Dhs (Douze
mille dirhams).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34
du décret 2-22-431 relatif
aux marchés publics et
l'arrêté du Ministre délé-
gué auprès de la Ministre
de l'Economie et des Fi-
nances, chargé du budget
n°1692-23 du 04 hïja 1444
(23 juin 2023) relatif à la
dématérialisation des
procédures, des docu-
ments et des pièces rela-
tives aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse www.marchés-
publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 09 du ré-
glement de la
consultation.

N° 4605/PA

ROYAUME DU
MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M./SM
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
04/2024/BG

Le Jeudi 01 Août 2024 à
10 Heures, il sera pro-
cédé, dans les bureaux de
Secrétariat Général de la
Préfecture de Mohamme-

dia à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
national sur offres des
prix. N°04/2024/BG
pour : Travaux d'aména-
gement au siège de la
Préfecture de Mohamme-
dia
Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : www.marchés-
publics.gov.ma.
L'estimation des coûts
des prestations établie

par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
Six cent trente-neuf mille
quatre cent quatre-vingt
dhs, TTC (639 480,00 dhs)
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
12 500,00 Dhs (Douze
mille cinq cents Di-
rhams).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34

du décret relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse www.marchés-
publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article N°04 du
règlement de consulta-
tion

N° 4606/PA



وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS MODIFICATI F

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DES PRIX
EN SEANCE PUBLIQUE N° 07 /DRAO/2024

MAITRE D'OUVRAGE de la DRA A OUJDA, PORTE A LA CONNAISSANCE DU
PUBLIC QUE -> QUE L' AO N° 07/2024 DRAO est destiné Pour les concurrents installés
au Maroc : doivent fournir une copie du certificat de qualification et de classification, dans
le domaine du bâtiment, délivrée par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

Branche d'activité	Secteur	qualification	Classe
Construction de bâtiment	4	A-2	4

N° 4601/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DAR BOUAZZA

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés que l'appel d'offres ouvert
n° 03/2024 relatif aux travaux d'aménagement de diverses rues sises à la commune Dar
Bouazza - Province De Nouaceur prévue le Jeudi 18 Juillet 2024 à 11H a été rectifié au
niveau du titre de l'avis concernant le numéro de l'A00 publié en français dans le journal
« Libération » n° 10238 en date 24 Juin 2024 comme suit :

Au lieu :

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N° 03/2024

N°15/2023

(Séance publique)

Lire :

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N° 03/2024

(Séance publique)

Le reste est inchangé.

N° 4600/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT

DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX N° 114/2024/CHUIRC

ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE : DIVERS

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que
des modifications sont introduites dans le dossier d'appel d'offres ouvert
international sur offres de prix n°114/2024/CHUIRC « ACHAT DE MATERIEL
MEDICO-TECHNIQUE : DIVERS » au niveau du descriptif technique du
lot n°12 « MACHINE D'EPURATIONS EXTRA-RENALES CONTINUES D'ECHANGES
PLASMATIQUES THERAPEUTIQUES ET D'HEMOPURIFICATION TYPE 1 » figurant
sur le cahier des prescriptions spéciales et l'annexe 4 du règlement de la
consultation

Ainsi la date d'ouverture des plis prévue le 11 juillet 2024 à 10h30min est reportée
au 23 juillet 2024 à 9 h.

N° 4603/PA

S A M E D I



07H00 : Hymne national+
Coran
07H00 : Hymne national+
Coran
07H10 : Documentaire
amazigh
07H40 : Documentaire
amazigh
08H10 : Abkariat Maghri-
bia

09H05 : Amouddou
10H00 : Assayida Al Horra
10H55 : Ousrati
12H00 : Hmimou
13H00 : JT Addahira
13H20 : Al Madi La ya-
mout
14H00 : JT en Amazigh
14H20 : JT en Espagnol
14H40 : Al Ghabat bi Al
Maghreb
15H35 : Maa'im Wa dilal
16H30 : Oujouh
17H00 : Sada Al Ibdaa
17H55 : wladat bladi
18H30 : JT en Français
18H50 : Al wajh al akhar
19H20 : Hayna
19H55 : Aam w Nhar
20H00 : JT en Français
20H20 : Yawmiyat rafik
21H00 : JT Principal
22H00 : Makatibe
23H40 : Dernier bulletin
d'information
00H00 : Al Madi La ya-
mout
00H35 : Al wajh al akhar
01H05 : Hmimou
02H00 : Assayida Al Horra
03H00 : Documentaire
amazigh
03H35 : Documentaire
amazigh
04H05 : Abkariat Maghri-
bia
05H00 : Amouddou
06H00 : Ousrati



05:50:00 : RELIGIEUX :
Coran avec mawahib taj-
wid
06:00:00 : MAGAZINE :
CH'HIWAT BLADI
06:25:00 : MAGAZINE :
CHADA AL ALHANE
08:35:00 : SERIE : KHOU
KHWATATOU
09:40:00 : FEUILLETON
: Maqtou3 men chajra
10:15:00 : FEUILLETON
: LKHWATATE
10:55:00 : MAGAZINE :
AL KHOBARAE
11:50:00 : MAGAZINE :
AUTO-MOTO
12:00:00 : MAGAZINE :
AL BARLAMANE WA
ANNASS
12:35:00 : NEWS : BUL-
LETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL
AKHBAR
13:15:00 : MAGAZINE :
DAIF AL AKHBAR
13:20:00 : SPORT : MOU-
JAZ RIYADI
13:35:00 : MAGAZINE :
TWAHACHNAK
14:35:00 : MAGAZINE :
KAN YA MA KAN
14:55:00 : NEWS : JOUR-
NAL AMAZIGH
15:10:00 : MAGAZINE :
SOURA
15:35:00 : FEUILLETON
: Maqtou3 men chajra
16:10:00 : FEUILLETON
: WOUJA3 LQALB
17:35:00 : MAGAZINE :
NIDAE
17:50:00 : MAGAZINE :
STUDIO LIVE
LETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL
MASSAIYA
21:45:00 : NEWS : BUL-
LETIN METEO
21:50:00 : MAGAZINE :
CAPSULE ZOUR BLA-
DEK
21:55:00 : TELEFILM :
L3AM ZINE
23:40:00 : SPECTACLE :

18:55:00 : FEUILLETON
: BNAT LYOUM
19:55:00 : MAGAZINE :
ZOUR BLADEK
20:30:00 : NEWS : INFO
SOIR
20:55:00 : SPORT : QUE
DU SPORT
21:05:00 : NEWS : BUL-
LETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL
MASSAIYA
21:45:00 : NEWS : BUL-
LETIN METEO
21:50:00 : MAGAZINE :
RACHID SHOW
03:30:00 : FEUILLETON
: BNAT LYOUM
04:25:00 : MAGAZINE :
GRAND ANGLE
05:25:00 : MAGAZINE :
KAN YA MA KAN

D I M A N C H E



07H00 : Hymne national+
Coran
07H40 : Documentaire ama-
zigh
08H10 : Abkariat Maghri-
bia
09H05 : Chams AL Hadrat
10H00 : Assayida Al Horra
10H55 : wladat bladi
11H35 : Nadi Al Marah
12H40 : Nhar Tzad Jad
12H45 : Nhar Tzad Jad

13H00 : JT Addahira
13H20 : Al Madi La yamout
14H00 : JT en Amazigh
14H20 : JT en Espagnol
14H40 : Makatibe
16H15 : WARAA SITAR
16H45 : Séminaire du jour
de l'an Hégire
17H30 : 39^e édition de la
Semaine du Cheval
18H30 : JT en Français
18H50 : Al wajh al akhar
19H20 : Chhiwa maa star
19H35 : 100% Raqmi
19H55 : Aam w Nhar
20H30 : Aam w Nhar
21H00 : JT Principal
22H00 : Moudawala
23H30 : Manajem . Khat Al
Hadid wa An-nar
00H20 : Dernier bulletin
d'information
Journal
00H40 : Al Madi La yamout
01H10 : Al wajh al akhar
01H40 : 100% Raqmi
01H55 : Ilm wa Hadara
02H35 : WARAA SITAR
03H05 : Assayida Al Horra
04H05 : Documentaire
amazigh
04H35 : Documentaire
amazigh
05H05 : Abkariat Maghri-
bia
06H00 : Chams AL Hadrat



05:50:00 : RELIGIEUX :
Coran avec mawahib taj-
wid
06:00:00 : MAGAZINE :
CH'HIWAT BLADI
07:10:00 : MAGAZINE :
2M MAG
08:10:00 : FEUILLE-
TON : ROMMANA
WA BARTAL
08:55:00 : JEU :
N K T A C H F O U
BLADNA
09:50:00 : FEUILLE-
TON : Maqtou3 men
chajra
10:25:00 : FEUILLE-
TON : LKHWATATE
11:05:00 : MAGAZINE :
AKHIR TAMANE
12:05:00 : MAGAZINE :
SAHATNA JMI3
12:35:00 : NEWS : BUL-
LETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL
AKHBAR
13:30:00 : MAGAZINE :
REPLAY
14:00:00 : MAGAZINE :
KHIR LBLAD
14:15:00 : SERIE :
KHOU KHWATATOU
15:20:00 : MAGAZINE :
KAN YA MA KAN
15:40:00 : NEWS :
JOURNAL AMAZIGH
15:50:00 : FEUILLE-
TON : Maqtou3 men
chajra
16:20:00 : FEUILLE-
TON : WOUJA3
LQALB
18:25:00 : FEUILLE-
TON : BNAT LA7DID
19:20:00 : MAGAZINE :
AUTO-MOTO
19:30:00 : MAGAZINE :
AL KHOBARAE
20:30:00 : NEWS : INFO
SOIR
20:55:00 : SPORT : QUE
DU SPORT
21:05:00 : NEWS : BUL-
LETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL
MASSAIYA
21:45:00 : NEWS : BUL-
LETIN METEO
21:50:00 : MAGAZINE :
CAPSULE ZOUR BLA-
DEK
21:55:00 : MUSIQUE :
SPECIAL 1ER MO-
HARRAM

23:35:00 : CINESTARS :
AHLAM
01:10:00 : MAGAZINE :
REPLAY
01:40:00 : FEUILLE-
TON : BNAT LA7DID
02:40:00 : MINI-SERIE :
ACHAYATINE LA TA-
TOUB
03:30:00 : JEU :
N K T A C H F O U
BLADNA
04:30:00 : MAGAZINE :
2M MAG

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Myriem Kinnich

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sur les écrans casablancais

<p>MEGARAMA Top gun : maverick Durée : 01:00:00 Genres : Action Réalisateur : Joseph Kosinski Acteurs : Tom Cruise , Miles Teller , Jennifer Connelly , Jon Hamm , Glen Powell séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>AL IKHWANE Durée : 02:15:00 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar séances : 14:00 17:00 19:45 22:30</p> <p>Green cardfilm Durée : 01:50:00 Réalisateur : bicham regragui séances : 14:30 17:00 19:45 22:30</p> <p>Bullet train film Bullet train megarama-casablanca Durée : 02:32:00 Genres : Thriller Action Réalisateur : David Leitch séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>Kira w el gen film Kira w el gen megarama-casablanca Durée : 02:55:00</p>	<p>Genres : Action Réalisateur : Marwan HAMED Acteurs : Karim Abdel Aziz , Hind SABRI JE T'AIME - I LOVE YOU Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Tamer Housni séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>La très très grande classe film La très très grande classe megarama-casablanca Durée : 01:40:00 Genres : Réalisateur : Frédéric Quiring 14:15 17:00 19:45 22:30</p> <p>Ashbah europa Durée : 01:20:00 Genres : Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00</p> <p>Le bal de l'enfer Date de sortie : 24 août 2022 Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Jessica M. Thompson séances : 13:45 16:00 20:45 22:45</p>	<p>Tad l'explorateur et la table d'émeraude Durée : 01:29:00 Genres : Aventure Famille Animation Comédie Réalisateur : Enrique Gato séances : 14:00 16:00</p> <p>Spider-man : no way home Durée : 02:37:00 Genres : Action Aventure Réalisateur : Jon Watts séances : 18:00</p> <p>Citoyen d'honneur Durée : 01:36:00 Genres : Comédie Réalisateur : Mohamed Hamid séances : 17:00 19:45 22:30</p> <p>Kompromat Durée : 02:07:00 Genres : Thriller Réalisateur : Jérôme Salle séances : 17:00 19:45 22:30</p> <p>Coup de théâtre Durée : 01:38:00 Genres : Policier Comédie Crime Mystère Réalisateur : Tom George 14:15 17:45 22:30 19:45</p> <p>Rada malha - jrada malha Durée : 02:06:00 Réalisateur : Driis ROUKHE séances : 17:00 19:45 22:30</p>
--	--	--

Pharmacies de garde de nuit

<p>Sidi Moumen : Pharmacie DIAR EL HANAE DIAR EL HANAE GH4, BD. 79 N° 20 - SIDI MOUMEN - Tél : 0522.24.34 [-]</p> <p>Pharmacie ESPACE NAIM LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.99.99</p> <p>Sidi Othmane : Pharmacie ISSHHA MARCHÉ ESSALAMA1, HAY ESSALAMA 1 - Tél : 0522.37.32.66</p> <p>Ouila : Pharmacie MASHIÉ CIL LOT DU STADE N° 22 - HAY ISSALAM - CIL (PRES MOSQUE CIL - LABORATOIRE PYZER)- Tél : 0522.39.88.73</p> <p>Sidi Maarouf : Pharmacie IJANI 114, LOTISSEMENT SAADAI - SIDI MAAROUF - Tél : 0522.58.80.86</p> <p>Pharmacie ZENITH MILLENJUM N° 162 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HAMMAM FLORIDA ET CRIEHE SANOUNOU)- Tél : 0522.32.15.16</p> <p>Linasfa : Pharmacie JARDENS DE L'OUJJA KASBA ALAMINE EXTENTION, GH14 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90</p> <p>Pharmacie CASAVIEV CENTRE COMMERCIAL CASAVIEV MAG N°1 - NASSIM BLANIE - Tél : 0522.69.64.64</p> <p>Maarif : Pharmacie IBN BATOUTA</p>	<p>78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVE- NUE LALLA YACOUT - Tél : 0522.24.34 [-]</p> <p>Pharmacie PORTE CALIFORNIE ROUTE 109, AVENUE MEKKA - DAR HADI DACOU - BACHKOU (ROND-POINT BACHKOU) - Tél : 0522.81.29.31 [+]</p> <p>Pharmacie NARIS 141, BOULEVARD YACCOUB EL MANSOUR - MAAKIF - Tél : 0522.25.00.74</p> <p>Bourgogne : Pharmacie RAIS 62, RUE DE LA MER BALTIQUE - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAB) - - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIP)- Tél : 0522.79.81.52</p> <p>Pharmacie SAFIR 16, RUE MOHAMMED SMBIA - AVENUE DES F.A.R. (EX. HOTEL SAFIR - ACIMA BD. MED V - STADE) - Tél : 0522.44.48.57</p> <p>Belvédère : Pharmacie MOULAY ISMAIL 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCIHS NORRIS 2000 - Tél : 0522.40.48.27</p> <p>Ain Sebati : Pharmacie ESPACE SIHATI 55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKA- CHA - AIN SEBAA (PRES PRI- SON OUKACHA) - Tél : 0522.67.27.64</p> <p>Ain Chock : Pharmacie KRIMAT 341, BOULEVARD PANORA- MIQUE - Tél : 0522.52.71.33</p>	<p>Hay Mohammadi : Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAM- MADI - Tél : 0522.63.00.63</p> <p>Al Fida : Pharmacie HACHAD 142, RUE 5-DIERS KORJA-CRE- GOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHINA - Tél : 0522.28.39.46</p> <p>Sidi Berroussi : Pharmacie RACHAD 32, AV. SOUHAIB ABOUCHEM- AMAL 2 - SIDI BERROUSSI - Tél : 0522.73.72.57</p> <p>Hay Hassan : Pharmacie LAXA N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE AL ARIFAL - BEAUSEJOUR B.P. 16277- Tél : 0696018285 [-]</p> <p>Pharmacie JNANE OULFA RYAD EL OULFA GH18 EN- TREE N° 9 N° 153A COTELLE- MENT GH409 - Tél : 0522.89.42.70</p> <p>Pharmacie LE NORD HADIKAT OUM ERRAHIE 2 GH4 N° 21 EN FACE MAR- JANE HAY HASSANI - Tél : 0522.89.77.44 [+]</p> <p>Beausjour : Pharmacie ORJOUANE 122, RUE ORJOUANE - HAY ERRAHA - BEAUSEJOUR (DEBRIERE ACIMA BEAUSE- JOUR) - Tél : 0522.36.22.20</p> <p>Ouila : Pharmacie DALAL 24 BIS, RUE DES VANNERAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - S.C.M.) - Tél : 0522.99.27.34</p>
---	---	--

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
102	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30
103	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
104	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
105	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
106	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
107	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
108	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
109	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
110	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
111	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
112	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
113	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
114	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	26:00	27:00
115	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	28:00
116	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	27:00	29:00
117	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	28:00	30:00
118	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	29:00	31:00
119	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	30:00	32:00
120	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	31:00	33:00
121	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	32:00	34:00
122	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	33:00	35:00
123	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	34:00	36:00
124	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	35:00	37:00
125	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	36:00	38:00
126	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	37:00	39:00
127	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	38:00	40:00
128	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	39:00	41:00
129	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	40:00	42:00
130	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	41:00	43:00

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° de train	Fes	Casablanca	Marrakech	Fes	Casablanca	Marrakech	Fes	Casablanca	Marrakech	Fes	Casablanca	Marrakech	Fes	Casablanca	Marrakech
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
102	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30
103	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
104	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
105	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
106	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
107	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
108	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
109	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
110	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	24:00	25:00
111	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	25:00	26:00
112	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	24:00	26:00	27:00
113	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	25:00	27:00	28:00
114	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	24:00	27:00	29:00	30:00
115	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	25:00	29:00	31:00	32:00
116	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	24:00	29:00	31:00	33:00	34:00
117	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	25:00	30:00	32:00	34:00	35:00
118	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30									

Sport

L'état sanitaire de la Seine s'améliore à un mois des Olympiades



L'éclaircie, enfin: l'état sanitaire de la Seine s'est amélioré fin juin pour devenir conforme aux standards de baignade certains jours, quatre semaines avant les épreuves olympiques prévues dans le fleuve. Mais le suspense demeure.

L'empressement avec lequel la mairie de Paris, la préfecture de région et le Comité d'organisation (Cojo) ont communiqué jeudi à l'AFP, avec un jour d'avance, le bulletin hebdomadaire de qualité de l'eau de la Seine en dit long sur leur soulagement.

Impropre à la baignade quasiment tout le mois en raison d'une pollution bactériologique trop élevée, le fleuve est enfin passé sous les seuils définis par la directive européenne pendant quatre jours, dont deux

consécutifs (28 et 29 juin), dans l'ensemble des quatre points de prélèvement de la capitale.

Ces premiers bons résultats, liés notamment à un temps ensoleillé aux premiers jours de l'été, ont été obtenus malgré un débit du fleuve "quatre à six fois" supérieur "au débit habituel d'été", soulignent les organisateurs.

Pour la mairie et la préfecture de région, cette amélioration "est la conséquence du retour du soleil et de la chaleur", mais aussi "des travaux réalisés dans le cadre du Plan d'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine" qu'elles copilotent depuis 2016.

Ce plan permet "aujourd'hui d'envisager sereinement la tenue des épreuves", a réagi le ministre des Sports et des JO Amélie Oudéa-Castéra, saluant des résultats "satisfaisants".

Pour l'adjoint aux JO et à la Seine de la mairie de Paris, Pierre Rabadan, ces résultats positifs malgré le fort débit, un "facteur défavorable pour la qualité de l'eau", sont "plutôt de bon augure pour la suite".

Le suspense demeure néanmoins pour la suite.

Si la qualité de l'eau s'est retrouvée "conforme" sur six jours "pour presque l'ensemble des quatre points" de prélèvement, comme le soulignent les autorités, les résultats montrent une dégradation locale le 27 juin, et générale le 30.

En cause, "une pollution locale ponctuelle" et les "précipitations en amont".

L'heure de vérité approche pour les organisateurs des Jeux: après la cérémonie d'ouverture le 26 juillet, la Seine doit accueillir les

épreuves de triathlon (30 et 31 juillet, 5 août), natation-marathon (8 et 9 août) et paratriathlon (1er et 2 septembre).

En cas de précipitations intenses, de l'eau non traitée - mélange de pluie et d'eaux usées - peut être rejetée dans le fleuve, un phénomène que des ouvrages de rétention inaugurés avant les Jeux ont vocation à empêcher.

Si ces ouvrages se révélaient insuffisants en cas de fortes pluies, le plan B consiste à reporter de quelques jours les épreuves, mais pas à changer de lieu.

Le débit de la Seine reste en outre anormalement élevé pour la saison, causant aux organisateurs bien du mouron.

En raison de fortes pluies continues au printemps et depuis début juin, le débit s'est inscrit quasiment tout le mois au-dessus de 300 m³/s, soit deux à trois fois la normale estivale établie habituellement entre 100 et 150 m³/s. Il est parfois monté au-dessus de 600.

"Ce qu'il faut éviter, c'est au-dessus de 500 m³/s (car) les bateaux ne vont non plus à 9 km/h mais à 12 km/h", a expliqué jeudi à l'AFP Thierry Reboul, directeur des cérémonies au comité d'organisation, en référence à la flotte de bateaux sur le fleuve lors de la cérémonie d'ouverture.

Entre 300 et 500 mètres cubes, il y aura "une adaptation", "comme enlever les bateaux qui sont les plus hauts", a-t-il indiqué.

M. Reboul, qui a reçu jeudi matin les prévisions météo des trois prochaines semaines, assure qu'"on va revenir dans les normes".

Autre rayon de soleil bienvenu pour les organisateurs: la réouverture cette semaine du pont de Sully, point de passage central de la cérémonie entre l'île Saint-Louis et la rive gauche, dont des arches avaient été endommagées en janvier par une péniche.

Après plusieurs mois de travaux, le chantier sera libéré samedi et la circulation routière rouvrera sur le pont, a indiqué Pierre Rabadan à l'AFP.

Sous le pont, la circulation fluviale a retrouvé un rythme normal mardi, a-t-il précisé.

Une dystopie en cérémonie de clôture des JO-2024

"Emerveillement", "dystopie" et "du sens": voilà les ingrédients du directeur artistique Thomas Jolly pour la cérémonie de clôture des Jeux olympiques de Paris, dont quelques minutes de répétition ont été dévoilées à la presse.

La cérémonie de clôture aura lieu le 11 août au Stade de France (celle d'ouverture aura une portion de La Seine pour décor le 26 juillet).

Mais Thomas Jolly et une centaine de danseurs-acrobates créent et répètent depuis une semaine ce basculement de rideau dans un vaste domaine à ciel ouvert, entre patrimoine et sport, site confidentiel en région parisienne.

Loin du regard des curieux, derrière des rangées d'arbres et des bâches de plusieurs mètres de haut. La musique, épique, n'est pas transmise par des enceintes mais dans les oreillettes des artistes sur scène.

Cette semaine, une trentaine de journalistes, dont l'AFP, ont pu assister à quelques minutes de répétition, Thomas Jolly levant un petit coin du voile sur ses intentions.

"J'espère apporter de l'émotion, de l'émerveillement, du sens aussi", dit le metteur en scène qui répète plusieurs fois le mot "dystopie".

Le créateur voit les Jeux comme un "monument fragile" et a imaginé, avec son équipe d'auteurs et d'autrices, que les JO avaient "disparu" et que quelqu'un les refondait dans un avenir plutôt lointain.

Et de révéler à la presse une courte séquence "où des voyageurs venus d'un autre espace-temps arrivent sur notre Terre et découvrent des vestiges reliés à l'histoire de l'olympisme".

Soit une centaine de danseurs-acrobates, pas encore dans leurs costumes toujours tenus secrets, qui investissent une scène, entre chorégraphies et prouesses de gymnastes. Ils redressent ensuite des anneaux géants -- symboles de l'olympisme -- avant de se les réapproprier en les gravissant.

Le metteur en scène rebondit devant les journalistes sur la fragilité de ce qu'on croit acquis, lançant: "Surtout, il s'agit de faire les choix

importants pour nous tous, notre avenir commun en réalité, qu'ils soient politiques, écologiques, bref, ce qui peut menacer".

Faut-il entendre un écho à l'actualité politique française et au raz-de-marée du Rassemblement national aux législatives, avant le deuxième tour dimanche ?

"Non, parce que ça a été conçu il y a un an et demi, mais c'est ce type de question-là, répond-il. Je pense qu'on est tous en ce moment interrogés sur notre vivre-ensemble et notre avenir commun".

Certains spectateurs liront donc peut-être cette cérémonie de clôture avec une focale politique.

Derrière lui, les artistes se congratulent, on entend des "on a assuré les gars !" Et, surprise, parmi les t-shirts et joggings noirs, on lit dans le dos de plusieurs la mention sapeurs-pompiers de Paris. Ce sont les 29 gymnastes de ce corps, intégrés dans la troupe.

Parmi lesquels la caporale Sophia Benchouana et l'adjudant-chef Benjamin Guy qui

viennent parler à la presse. "On sort de notre zone de confort mais on a l'habitude de travailler en groupe et on sait que ça va bien se passer et qu'on va réussir", savourea la première.

Parmi les danseurs-acrobates-circassiens, Mohamed Keita -- "mais tout le monde m'appelle 150, mon nom d'artiste" -- est ravi de cette collaboration avec ces soldats du feu un peu particuliers.

"C'est super de partager avec ces pompiers qui viennent de la gym. Ils font à peu près la même chose que nous, c'est un peu différent mais c'est un grand plaisir", sourit le jeune homme originaire de Guinée Conakry.

A ses côtés, Johan Tonnoir, artiste-acrobate, raconte que le casting s'est fait "beaucoup" avec "le bouche-à-oreille dans le monde artistique".

"C'est un show qui a été beaucoup basé sur l'acrobatie, sur les arts de rue. C'est un milieu où tout le monde se côtoie un petit peu". Mais, pour le reste, la culture du secret l'emporte: "On connaît toute l'histoire du spectacle, qu'on n'a pas spécialement le droit de divulguer".

Tarik Sektioui : *Notre objectif est de signer une bonne participation aux JO*



L'entraîneur de la sélection nationale olympique de football, Tarik Sektioui, a affirmé, jeudi à Salé, que l'objectif de son équipe est de signer une bonne participation aux Jeux olympiques de Paris et passer le premier tour de la compétition.

S'exprimant en conférence de presse au Complexe Mohammed VI de football afin de présenter la liste des joueurs convoqués pour prendre part au tournoi olympique de football, Sektioui a souligné que "notre premier objectif est de réaliser une bonne participation et passer le premier tour". "C'est un rêve de toutes les composantes de

l'équipe et nous allons faire tout ce qui est nécessaire pour le réaliser", a-t-il dit.

Evoquant le groupe du Maroc dans lequel il évoluera aux côtés de l'Argentine, l'Ukraine et l'Irak, le sélectionneur de l'équipe olympique a indiqué qu'"à ce stade de la compétition, tous les groupes sont relevés", insistant qu'"il faut aller chercher la victoire dans ce genre de compétitions".

S'agissant de l'effectif de son équipe pour les Jeux olympiques, il a fait savoir que "certains joueurs ont fait face à des refus de leurs clubs parce qu'il ne s'agit pas d'une date FIFA", ajoutant que des efforts énormes ont été entrepris de la part de la Fédération

Royale marocaine de football et du staff technique pour convaincre les clubs de laisser les joueurs de l'équipe olympique participer aux JO.

"C'est difficile de réunir son effectif dans ces conditions et il faut faire des montages techniques et tactiques en fonction de la présence ou non d'un joueur", a-t-il relevé.

A cet égard, Sektioui a expliqué que "l'absence d'un seul joueur nécessite de revoir tout l'effectif et affecte tous les autres joueurs, ainsi que l'ossature de l'équipe", ajoutant que "les contraintes liées aux blessures de certains éléments ont compliqué davantage notre travail".

Revenant sur les préparatifs aux JO, le coach a expliqué que "l'intérêt de l'équipe olympique a imposé de jouer des matchs et faire des préparatifs loin des médias", précisant que plusieurs équipes ont opté pour cette approche afin de garder l'effet de surprise.

"Les stages de préparation ont permis de découvrir des joueurs talentueux et de bien travailler sur la cohésion du groupe et les aspects techniques et tactiques", a-t-il noté.

"L'équipe nationale olympique mérite sa place aux JO de Paris et notre objectif est de faire mieux que lors des précédentes participations", a-t-il fait remarquer.

Pour son entrée en lice, la sélection nationale affrontera l'Argentine le 24 juillet au stade Geoffroy Guichard de Saint-Etienne.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs retenus:

Gardiens de but : Munir El Kajoui (RS Berkane), Rachid Ghanimi (FUS Rabat), Mohamed Reda Asmama (Union Touarga)

Défenseurs : Achraf Hakimi (Paris SG/France), Ayman El Wafi (FC Lugano/Suisse), Mehdi Boukamir (Royal Charleroi/Belgique), Akram Nakach (Union Touarga), Zakaria El Ouahidi (K.R.C Genk/Belgique), Adil Tahif (RS Berkane), Haytam Manaout (Union Touarga)

Milieux de terrain : Bilal El Khannouss (K.R.C. Genk/Belgique), Benjamin Bouchouari (AS Saint Etienne/France), Yassine Kechta (Le Havre AC/France), Oussama Targhaline (Le Havre AC/France), Oussama El Azzouzi (Bologna FC/Italie), Amir Richardson (Stade de Reims/France), Mehdi El Moubarik (Al-Ain/Emirats Arabes Unis)

Attaquants : Abdessamad Ezzalzouli (Real Betis/Espagne), Ilias Akhomach (Villarreal/Espagne), Soufiane Rahimi (Al-Ain/Emirats Arabes Unis), Eliesse Ben Seghir (AS Monaco), El Mehdi Maouhoub (Raja de Casablanca).

Eliminatoires CAN-2025

La sélection nationale dans le groupe B

La sélection marocaine de football a hérité du groupe B, à l'issue du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN Maroc-2025), organisé jeudi à Johannesburg en Afrique du Sud.

Les Lions de l'Atlas évolueront dans ce groupe aux côtés des sélections du Gabon, de la Centrafrique et du Lesotho.

Pour rappel, le Maroc, hôte de la compétition, est qualifié automatiquement à la phase finale de la CAN-2025, prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Voici les 12 groupes des éliminatoires de la CAN (Maroc-2025):

- **Groupe A :** Tunisie, Madagascar, Comores, Gambie
- **Groupe B :** Maroc, Gabon,

Centrafrique, Lesotho

- **Groupe C :** Egypte, Cap-Vert, Mauritanie, Botswana

- **Groupe D :** Nigeria, Bénin, Libye, Rwanda

- **Groupe E :** Algérie, Guinée Equatoriale, Togo, Libéria

- **Groupe F :** Ghana, Angola, Soudan, Niger

- **Groupe G :** Côte d'Ivoire, Zambie, Sierra Leone, Tchad

- **Groupe H :** République Démocratique du Congo, Guinée, Tanzanie, Ethiopie

- **Groupe I :** Mali, Mozambique, Guinée Bissau, Eswatini

- **Groupe J :** Cameroun, Namibie, Kenya, Zimbabwe

- **Groupe K :** Afrique du Sud, Ouganda, Congo, Soudan du Sud

- **Groupe L :** Sénégal, Burkina Faso, Malawi, Burundi

Marrakech à l'heure du Tournoi international de tennis en fauteuil roulant

Le Tournoi international de tennis en fauteuil roulant, dont le coup d'envoi a été donné vendredi, au Royal Tennis Club de Marrakech (RTCMA), promet d'être exceptionnel tant sur le plan technique qu'organisationnel, soulignent les organisateurs.

"Toutes les conditions sont réunies pour assurer le succès de cet événement sportif" organisé par l'Association Al Alam Maana pour les personnes handicapées, en partenariat avec le RTCMA, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap (FRMSPSH), a indiqué le comité d'organisation, lors d'une conférence de presse destinée à faire la lumière sur cet événement sportif.

Ce tournoi verra la participation d'athlètes issus de différents pays, dont le Maroc, la France, l'Espagne, l'Allemagne, la Suisse, le Pakistan, la Pologne, le Royaume-Uni, la Colombie, l'Italie, la Turquie et la Grèce, renforçant ainsi le caractère international et inclusif de cette compétition, a précisé le comité.

Intervenant à cette occasion, Hajj Boukartacha, président de l'Association Al Alam Maana, a expliqué que les organisateurs ne ménagent aucun effort en vue de garantir le succès de ce tournoi qualificatif pour les Jeux paralympiques de Paris 2024, relevant que cette manifestation est la dernière compétition permettant aux joueurs de décrocher le minima pour se qualifier aux

Jeux paralympiques.

M. Boukartacha, ancien joueur de l'équipe nationale marocaine, qualifié pour les Jeux paralympiques (Londres et Tokyo), a mis en relief les grands efforts déployés par les membres de l'Association Al Alam Maana et le reste des bénévoles pour garantir une organisation professionnelle de ce tournoi international, soulignant que le Maroc a cumulé une grande expérience dans l'organisation de compétitions sportives à caractère continental et international au cours des dernières années.

De son côté, Jamila Lamnat, directrice du tournoi, a souligné l'importance de promouvoir l'inclusion des personnes à besoins spécifiques à travers le sport au Maroc, relevant que l'Association Al Alam Maana organisera diverses activités, telles que des rencontres interactives pour sensibiliser au sport pour les personnes en situation de handicap, et une exposition sportive dédiée à la sensibilisation des citoyens et des associations actives dans le domaine du handicap.

Mme Jamila Lamnat a fait savoir que l'hommage rendu, à cette occasion, à Nazih Bouzahr, une jeune fille victime d'une paralysie suite au séisme d'Al Haouz, et à Zoé Maras, une joueuse française de para-tennis, qui a eu l'honneur de porter la flamme olympique à Saint-Chamond en juin 2024, vise à célébrer toutes les femmes souffrant de handicap, et qui restent attachées au changement et à l'inclusion sociale et sportive.

Les premiers amas d'étoiles ont aidé à façonner les galaxies à l'aube cosmique

Des astronomes ont observé dans l'Univers des amas d'étoiles si denses, que leur masse et leur lumière ont joué un rôle clé dans l'évolution de leur galaxie à l'époque de l'aube cosmique, selon une étude publiée lundi dans la revue Nature.

"C'est impressionnant, nous ne voyons rien de tel dans l'Univers local" contemporain, explique à l'AFP Angela Adamo, professeur au département d'astronomie de l'Université de Stockholm.

L'étude qu'elle a signée avec une équipe internationale a identifié cinq proto-amas globulaires ayant des caractéristiques remarquables, dans une galaxie naine des premiers âges de l'Univers, 460 millions d'années après le Big bang.

Découverte en 2018 dans des images du télescope spatial Hubble, Cosmic Gems Arc est alors la plus lointaine jamais observée, à plus de 13,2 milliards d'années lumière. En pleine époque dite de ré-ionisation, quand l'intense activité des premières étoiles et galaxies va illuminer l'Univers.

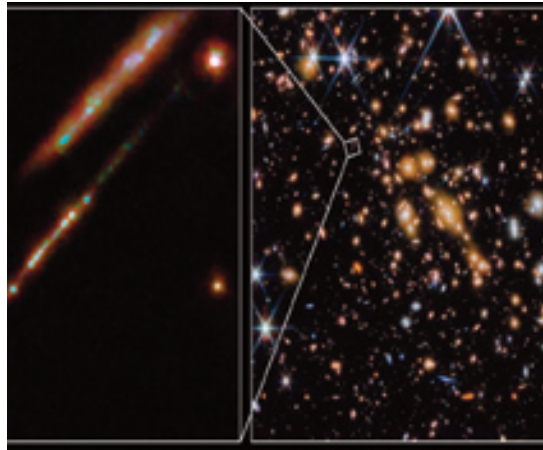
Cette aube cosmique est un des

terrains de jeu du nouveau télescope spatial James Webb, qui a un œil encore plus perçant que celui de Hubble. Là où ce dernier distinguait un faible arc de lumière rouge, le James Webb révèle "une galaxie très jeune, avec des amas d'étoiles très jeunes à l'intérieur", selon Mme Adamo.

"C'est vraiment la première fois qu'on peut observer ce type d'objet à cette distance", et donc à une époque si lointaine, explique à l'AFP Adélaïde Claeysens, post-doctorante dans le département d'astronomie à Stockholm et co-signataire de l'étude.

Cette observation doit aider à comprendre la "formation des amas d'étoiles qu'on observe encore dans l'univers proche, -qui sont maintenant très vieux-, et leur influence sur la formation des galaxies", ajoute-t-elle.

"Dans notre Voie lactée on voit environ 170 amas globulaires, mais il y en avait des milliers", avant qu'ils ne soient dispersés ou disloqués par l'expansion de la galaxie, explique Mme Adamo. Surtout, les survivants à l'intérieur du disque de la Voie lactée n'y pèsent pas grand-chose, avec une masse "insignifiante" par rapport à



toutes les étoiles qui la peuplent.

Alors qu'à l'inverse, les cinq amas d'étoiles observés dans Cosmic Gems Arc sont de véritables poids lourds, représentant ensemble environ 30% de la masse de la galaxie. "Cela nous dit que l'Univers est très différent", à cette époque, selon l'astronome.

Très denses, ces amas d'étoiles sont concentrés chacun dans un dia-

mètre très petit, inférieur aux quelques quatre années-lumière séparant notre Soleil de son étoile la plus proche, Proxima Centauri. "Imaginez qu'il y ait un million d'étoiles", dans cet espace, raconte Mme Adamo.

Avec en leur sein des étoiles massives, dont la masse serait de 5.000 à 10.000 fois celle du Soleil, selon une étude récente de l'Université de Ge-

nève. "On sait que ces étoiles massives produisent beaucoup de radiations", et que de cette façon, "ils influencent la façon dont les galaxies forment des étoiles et comment se répartit le gaz autour des galaxies".

De la même façon, ces étoiles très massives, à la fin de leur courte vie, ont créé des trous noirs dont certains pourraient être les objets supermassifs qu'on trouve aujourd'hui au cœur de nombreuses galaxies.

Ces observations ouvrent "une sorte de fenêtre" sur la genèse des galaxies, selon les astronomes de l'étude. Pour en savoir plus il faudra trouver d'autres futurs amas globulaires à l'époque de l'aube cosmique, et pouvoir les étudier plus en détail.

"Le James Webb va aider à en trouver", selon la Pr. Adamo, mais les astronomes attendent l'arrivée de l'ELT (Extremely Large Telescope) de l'Observatoire européen austral "pour aider à comprendre les processus physiques à l'oeuvre dans ces galaxies".

"Encore cinq ans d'attente", avant de mieux comprendre ce qui se passait il y a plus de 13,2 milliards d'années.

Recettes

Glace au café



Ingrédients :

4 jaunes d'œufs
25 cl de lait (ou bien de la crème 35% pour une glace plus veloutée)
25 cl de crème fraîche
130 g de sucre
2 cuillère(s) à soupe de café soluble ou 3 cuillère(s) à soupe de café très fort

Préparation :

Pour réaliser la glace au café : Battre les jaunes d'œufs avec le

sucré et le café.

Diluer doucement avec le lait (ou la crème...) chaud en tournant.

Faire épaissir sur feu doux sans laisser bouillir, puis laisser refroidir avant d'y mélanger la crème battue en chantilly.

Faire glacer dans votre sorbeteuse.

Conserver la glace au café au congélateur jusqu'au moment de servir.

Les feux de forêt extrêmes ont doublé depuis 20 ans dans le monde

Le nombre et l'intensité des feux de forêt extrêmes, les plus destructeurs et les plus polluants, ont plus que doublé dans le monde depuis 20 ans, en raison du réchauffement climatique dû à l'activité humaine, selon une nouvelle étude publiée lundi.

À l'aide de données satellites, les chercheurs ont étudié près de 3.000 incendies de forêt ayant une énorme "puissance radiative" - la quantité d'énergie émise par rayonnement - entre 2003 et 2023 et ont constaté que leur fréquence avait été multipliée par 2,2 au cours de cette période.

Ce sont les forêts tempérées de conifères, notamment dans l'ouest des États-Unis, et les forêts boréales, qui couvrent l'Alaska, le nord du Canada et de la Russie, qui sont les plus touchées, avec une fréquence de tels incendies multipliée respectivement par 11 et 7.

En ne considérant que les 20 incendies les plus violents de chaque année, leur puissance radiative cumulée a également plus que doublé, à un rythme qui "semble s'accroître", selon l'étude publiée dans le journal Nature Ecology & Evolution.

"Je m'attendais à une hausse, mais ce taux d'augmentation m'a alarmé", a déclaré l'auteur principal de l'étude, Calum Cunningham, de l'université australienne de Tasmanie.

"Les effets du changement climatique n'appartiennent plus au futur et nous voyons aujourd'hui les signes d'une atmosphère qui s'assèche et se réchauffe", a-t-il déclaré à l'AFP, plaidant pour une meilleure gestion préventive des forêts.

Les six années les plus extrêmes en matière d'intensité et de fréquence des incendies de forêt se sont produites depuis 2017, selon l'étude. Confirmant la

tendance, c'est l'année 2023, la plus récente, qui a connu "les intensités d'incendie de forêt les plus extrêmes" sur la période étudiée.

Ces incendies extrêmes sont alimentés par une sécheresse de plus en plus marquée, conséquence du réchauffement climatique.

Au cours de sa croissance, le couvert forestier absorbe le CO₂, mais celui-ci retourne en masse dans l'atmosphère lorsque la végétation brûle, aggravant le réchauffement de la planète causé par les émissions de gaz à effet de serre.

Cela crée un "effet de rétroaction", a déclaré M. Cunningham.

En outre, avec ces feux, "de vastes régions sont traversées par le panache de fumée, ce qui a des effets importants sur la santé et entraîne beaucoup plus de décès prématurés que les flammes elles-mêmes", a souligné le chercheur. Son étude cite notamment des travaux selon lesquels la pollution de l'air à cause des mégafeux en 2015 en Indonésie a entraîné une surmortalité de 100.000 personnes.

